



International Rail Transport Committee
Comité international des transports ferroviaires
Internationales Eisenbahntransportkomitee

Etat 1^{er} juillet 2016

Guide lettre de voiture CIM (GLV-CIM)

Applicable à partir du 1^{er} juillet 2006

Document accessible au public

Selon le point 2.5 a) des Statuts du CIT, le présent document a **qualité de recommandation** et ne lie les membres du CIT que si ceux-ci l'ont adopté (principe de l'opting in).

© 2006 Comité international des transports ferroviaires (CIT)
www.cit-rail.org

Supplément n°	Applicable à partir du
1	2007-06-01
2	2008-07-01
3	2009-07-01
4	2009-10-01
5	2010-07-01
6	2011-07-01
Corrigendum	2011-07-01
7	2012-07-01
8	2013-01-01
9	2014-07-01
10	2015-01-01
11	2015-07-01
12	2016-07-01

Table des matières

	Page
A. Généralités	4
0 Abréviations - Définitions	4
1 Objet du guide	5
2 Champ d'application	5
B. Dispositions communes lettre de voiture papier / lettre de voiture électronique	6
3 CGT-CIM	6
4 Lettre de voiture – Relevé des wagons.....	6
5 Paiement des frais	6
5.1 Liste des frais	6
5.2 Mentions relatives au paiement des frais	6
C. Lettre de voiture papier	8
6 Modèle	8
7 Facturation séparée d'un parcours	8
8 Feuilletts supplémentaires pour le client	8
D. Lettre de voiture électronique	9
9 Principe de l'article 6, § 9 CIM	9
10 Contrat relatif à l'échange des données électroniques de la lettre de voiture (Contrat EDI)	9
11 Système mixte	9
12 Sorties d'imprimante	9
E. Autres documents	11
13 Bulletin d'affranchissement	11
14 Ordres ultérieurs – Empêchement au transport – Empêchement à la livraison	11
15 Document de transport pour les moyens de rétention vides non nettoyés selon le RID	11
16 Langues	12
17 Etablissement, transmission	12
18 Réclamations	12
F. Dispositions finales et transitoires	13
19 Entrée en vigueur	13
20 Dispositions transitoires	13

Annexes

1	Réservée
2	Commentaires relatifs au contenu de la lettre de voiture
3	Liste des frais
4a	Lettre de voiture CIM
4b	Lettre de voiture CIM transport combiné
5	Commentaires relatifs au contenu du relevé des wagons
6	Bulletin d'affranchissement
7	Ordres ultérieurs
8	Avis d'empêchement au transport - Instructions de l'ayant droit
9	Avis d'empêchement à la livraison - Instructions de l'expéditeur

A. Généralités

0 Abréviations - Définitions

Accord client	Accord particulier conclu entre le client (expéditeur, destinataire ou tiers) et le transporteur relatif à un ou plusieurs transports soumis aux Règles uniformes CIM
CGT-CIM	Conditions générales de transport pour le transport international ferroviaire des marchandises, élaborées et recommandées par le CIT
CIM	Règles uniformes concernant le contrat de transport international ferroviaire des marchandises
CIT	Comité international des transports ferroviaires
Code IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
CUV	Règles uniformes concernant les contrats d'utilisation de véhicules en trafic international ferroviaire
DIUM	Distancier International Uniforme Marchandises
EDI	L'échange des données informatisées est le transfert électronique de données entre systèmes informatiques, sous forme de messages EDI
Gare d'arrivée	Gare desservant le lieu de livraison
Gare de départ	Gare desservant le lieu de prise en charge de la marchandise
Incoterms	Règles internationales pour l'interprétation des termes commerciaux les plus utilisés dans le commerce extérieur, arrêtées par la Chambre de commerce internationale (ICC)
Lettre de voiture	Document papier ou enregistrement électronique qui constate le contrat de transport au sens de l'article 6 CIM
Lettre de voiture électronique	Enregistrement électronique des données représentant la lettre de voiture
Lettre de voiture papier	Document papier représentant la lettre de voiture
Message EDI	Un message EDI est un ensemble de données, structurées selon une norme agréée, se présentant sous une forme permettant une lecture par ordinateur et pouvant être traitées automatiquement et de manière univoque
NHM	Nomenclature Harmonisée Marchandises
ONU	Organisation des Nations Unies
RID	Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses
Sortie d'imprimante de la lettre de voiture électronique	Edition sur papier de l'enregistrement électronique des données de la lettre de voiture
TED	Traitement électronique des données
Transport combiné	Transport intermodal d'unités de transport intermodal dont la plus grande partie du trajet s'effectue par rail, par voies de navigation intérieure ou par mer et dont les parcours initiaux et/ou terminaux sont réalisés par un autre mode de transport

Transporteur	Transporteur contractuel, avec lequel l'expéditeur a conclu le contrat de transport conformément aux Règles uniformes CIM ou un transporteur subséquent qui est responsable sur la base de ce contrat. Lorsque le transporteur, si le droit national l'autorise, n'est pas une entreprise ferroviaire, il confie alors l'exécution du transport ferroviaire à une entreprise ferroviaire, qui agit comme transporteur subséquent, transporteur substitué ou auxiliaire au sens de l'article 40 CIM
Transporteur substitué	Transporteur qui n'a pas conclu le contrat de transport avec l'expéditeur, mais à qui le transporteur a confié, en tout ou en partie, l'exécution du transport ferroviaire
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UIC	Union Internationale des Chemins de fer
UTI	Unité de transport intermodal
UN/EDIFACT	Recommandation des Nations Unies pour l'Echange de Données Informatisées pour l'Administration, le Commerce et le Transport

1 Objet du guide

Le présent guide contient les dispositions d'application relatives à la lettre de voiture CIM, à la lettre de voiture CIM transport combiné et aux autres documents concernant le transport international ferroviaire des marchandises. Il s'adresse aux membres du CIT et à leur clientèle.

2 Champ d'application

Le présent guide s'applique aux envois soumis aux Règles uniformes CIM et aux CGT-CIM.

Toutefois, le point 6 ainsi que les annexes 2 et 4 a/b s'appliquent aussi aux envois qui ne sont pas soumis aux CGT-CIM, lorsque les parties utilisent une lettre de voiture conforme à un modèle élaboré par le CIT.

B. Dispositions communes lettre de voiture papier / lettre de voiture électronique

3 CGT-CIM

Au titre de conditions générales de transport [voir art. 3 c) CIM], le CIT recommande d'appliquer les CGT-CIM. Elles sont disponibles sur www.cit-rail.org.

4 Lettre de voiture – Relevé des wagons

Une lettre de voiture doit être établie pour chaque wagon. Les exceptions à cette règle (p.ex. une lettre de voiture pour un train complet, une rame de wagons ou une UTI) sont réglées dans les accords clients. Si plusieurs wagons, respectivement si trois UTI ou plus, sont remis au transport avec une seule lettre de voiture, le nombre requis de relevés des wagons doit être indiqué sur la lettre de voiture et joint à celle-ci.

} Le relevé des wagons fait partie intégrante de la lettre de voiture

Les commentaires relatifs au contenu de la lettre de voiture CIM et de la lettre de voiture CIM transport combiné font l'objet de l'*annexe 2*.

Un formulaire permettant le remplissage, l'impression et la transmission électroniques de la lettre de voiture CIM est téléchargeable sur www.cit-rail.org.

Les commentaires relatifs au contenu du relevé des wagons font l'objet de l'*annexe 5*.

5 Paiement des frais

5.1 Liste des frais

La liste des principaux frais relatifs aux prestations liées au transport, frais accessoires, droits de douane et autres frais fait l'objet de l'*annexe 3*.

5.2 Mentions relatives au paiement des frais

Sauf convention contraire, les frais sont payés soit par l'expéditeur au transporteur au départ, soit par le destinataire au transporteur à l'arrivée, conformément aux mentions ci-après.

Les mentions exprimées au moyen de trois lettres correspondent aux Incoterms 2010¹. Les deux Incoterms 2000¹ sous les lettres i) et j) peuvent aussi être utilisés à titre transitoire. L'utilisation des Incoterms sur la lettre de voiture vise uniquement le paiement des frais et n'entraîne aucune autre conséquence juridique dans le cadre du contrat de transport.

Mention	Signification
a) Franco de port, le cas échéant jusqu'à X	Prix de transport payé par l'expéditeur, le cas échéant jusqu'à X (X désignant un point de soudure des tarifs).
b) Franco de port y compris ..., le cas échéant jusqu'à X	Prix de transport et frais accessoires, droits de douane et autres frais désignés en sus payés par l'expéditeur, le cas échéant jusqu'à X (X désignant un point de soudure des tarifs).
c) EXW « A l'usine (... lieu convenu) »	Tous les frais (prix de transport et frais accessoires, droits de douane et autres frais) sont payés par le destinataire.

¹ L'utilisation des Incoterms est convenue entre le vendeur et l'acheteur dans le cadre du contrat de vente. Pour de plus amples informations sur les Incoterms : www.iccwbo.org.

Mention	Signification
d) FCA « Franco transporteur (... lieu convenu) »	Seuls les frais ci-après dans le pays de départ sont payés par l'expéditeur : frais d'accomplissement des formalités de douane dans le pays de départ (code UIC 40), frais d'accomplissement des formalités de douane incombant au transporteur (code UIC 46), frais d'accomplissement d'autres formalités administratives (code UIC 45), droits de douane et autres sommes perçues par la douane (code UIC 60) et TVA perçue par la douane (code UIC 61).
e) CPT [« Port payé jusqu'à (... lieu de destination convenu) »] CIP [« Port payé, assurance comprise, jusqu'à (... lieu de destination convenu) »]	Les frais [prix de transport et frais accessoires, droits de douane et autres frais, à l'exception des frais suivants dans les pays de transit et d'arrivée : frais d'accomplissement des formalités de douane (codes UIC 41 et 42), frais d'accomplissement des formalités de douane incombant au transporteur (code UIC 46), frais d'accomplissement d'autres formalités administratives (code UIC 45), droits de douane et autres sommes perçues par la douane (code UIC 60), TVA perçue par la douane (code UIC 61)] jusqu'au lieu de livraison repris sur la lettre de voiture sont payés par l'expéditeur.
f) DAP « Rendu au lieu de destination (... lieu de destination convenu) »	Les frais (prix de transport, frais accessoires et autres frais) jusqu'au point de soudure des tarifs ou jusqu'au lieu de livraison indiqué sur la lettre de voiture, ainsi que les droits de douane et les autres taxes relatifs à l'exportation, sont payés par l'expéditeur. Les frais (prix de transport, frais accessoires et autres frais) depuis le point de soudure des tarifs, ainsi que les droits de douane et les autres taxes relatifs à l'importation sont payés par le destinataire.
g) DAT « Rendu au terminal (... terminal convenu au port ou au lieu de destination) »	Les frais (prix de transport, frais accessoires et autres frais, y compris les frais de déchargement au terminal) jusqu'au terminal indiqué sur la lettre de voiture, ainsi que les droits de douane et les autres taxes relatifs à l'exportation, sont payés par l'expéditeur. Les frais (prix de transport, frais accessoires et autres frais) depuis le terminal indiqué sur la lettre de voiture, ainsi que les droits de douane et les autres taxes relatifs à l'importation, sont payés par le destinataire.
h) DDP « Rendu droits acquittés (... lieu de destination convenu) »	Tous les frais (prix de transport et frais accessoires, droits de douane et autres frais) jusqu'au lieu de livraison repris sur la lettre de voiture sont payés par l'expéditeur.
i) DAF « Rendu frontière (... lieu convenu) »	Tous les frais (prix de transport et frais accessoires, droits de douane et autres frais) jusqu'au point de soudure des tarifs indiqué sur la lettre de voiture sont payés par l'expéditeur.
j) DDU « Rendu droits non acquittés (... lieu de destination convenu) »	Les frais [prix de transport et frais accessoires, droits de douane et autres frais, à l'exception des frais suivants dans le pays d'arrivée : frais d'accomplissement des formalités de douane dans le pays d'arrivée (code UIC 42), frais d'accomplissement des formalités de douane incombant au transporteur (code UIC 46), frais d'accomplissement d'autres formalités administratives (code UIC 45), droits de douane et autres sommes perçues par la douane (code UIC 60), TVA perçue par la douane (code UIC 61)] jusqu'au lieu de livraison repris sur la lettre de voiture sont payés par l'expéditeur.

En cas d'absence de mention relative au paiement des frais sur la lettre de voiture, d'incompatibilité avec d'autres indications sur la lettre de voiture ou de risque de confusion, l'attention de l'expéditeur est attirée sur l'irrégularité. S'il ne complète ou ne rectifie pas la lettre de voiture ou s'il ne peut plus être joint, la totalité des frais est payée par l'expéditeur.

C. Lettre de voiture papier

6 Modèle

Le modèle de lettre de voiture CIM fait l'objet de l'*annexe 4a* et celui de la lettre de voiture CIM transport combiné fait l'objet de l'*annexe 4b*. Ils sont conçus sous forme d'une liasse de 5 feuillets numérotés :

Feuille		Destinataire du feuille
No	Désignation	
1	Original de la lettre de voiture	Destinataire
2	Feuille de route	Transporteur à destination
3	Bulletin d'arrivée/Douane	Douane ou transporteur à destination
4	Duplicata de la lettre de voiture	Expéditeur
5	Souche d'expédition	Transporteur au départ

Les dérogations suivantes aux modèles des lettres de voiture sont admises :

- couleur d'impression : noir,
- contenu : aucune dérogation par rapport aux modèles,
- format et présentation : déroger aussi peu que possible aux modèles,
- papier : adapté aux appareils utilisés pour l'établissement des lettres de voiture.

Lorsque la lettre de voiture est établie au moyen d'une imprimante d'ordinateur, le verso est imprimé en cas de besoin, sur une feuille séparée au départ. Si le verso n'est pas imprimé et que des frais surviennent en cours de route, il y a lieu d'utiliser le verso des feuillets 1 à 3 d'une lettre de voiture CIM en tant que feuilles supplémentaires et de les joindre à la lettre de voiture d'origine.

7 Facturation séparée d'un parcours

La lettre de voiture peut être imprimée avec un feuille supplémentaire permettant la facturation séparée d'un parcours.

8 Feuilles supplémentaires pour le client

Les lettres de voiture peuvent être imprimées avec des feuilles supplémentaires pour les besoins de l'expéditeur et du destinataire.

D. Lettre de voiture électronique

9 Principe de l'article 6, § 9 CIM

La lettre de voiture, y compris son duplicata, peut être établie sous forme d'enregistrement électronique des données, qui peuvent être transformées en signes d'écriture lisibles. Les procédés employés pour l'enregistrement et le traitement des données doivent être équivalents du point de vue fonctionnel, notamment en ce qui concerne la force probante de la lettre de voiture représentée par ces données.

10 Contrat relatif à l'échange des données électroniques de la lettre de voiture (Contrat EDI)

Le transporteur et le client règlent contractuellement les messages à échanger et les modalités de l'échange des données de la lettre de voiture électronique (voir point 4.3 CGT-CIM).

11 Système mixte

Un système mixte peut être convenu pour permettre l'utilisation de la lettre de voiture électronique déjà sur des parcours partiels – préalablement à sa mise en œuvre généralisée. Il consiste à permettre l'utilisation successive de différents supports de données pour un même envoi (lettre de voiture papier, lettre de voiture électronique, sortie d'imprimante utilisée comme lettre de voiture papier).

12 Sorties d'imprimante

En cas de besoin, la lettre de voiture électronique est représentée sur un support papier.

Les sorties d'imprimante correspondent au modèle de la lettre de voiture papier (voir point 6 et *annexes 4 a/b*), sous réserve des dérogations suivantes :

- a) Couleur d'impression : selon modèle ou noir ;
- b) Contenu :

Toutes les données contenues dans la lettre de voiture électronique au moment de l'édition de la sortie d'imprimante et pour lesquelles l'ayant droit à la sortie d'imprimante bénéficie d'un droit d'accès en lecture, ainsi que les indications suivantes dans l'en-tête au sommet du document :

- Mention « Sortie d'imprimante de la lettre de voiture électronique – AAAA-MM-JJ (date de l'impression) – éditée par ... (transporteur) » ou mention « Sortie d'imprimante de la lettre de voiture électronique utilisée comme lettre de voiture papier - AAAA-MM-JJ (date de l'impression) – éditée par ... (transporteur) », dans les cas où un envoi est remis en cours de route à un transporteur non raccordé au système informatique,
 - Mention « Copie », lorsqu'une sortie d'imprimante supplémentaire doit être éditée en cas de perte ou de détérioration de la sortie d'imprimante originale,
 - Désignation de la sortie d'imprimante ;
- c) Format et présentation : déroger aussi peu que possible au modèle. On peut renoncer à l'impression des marques de position à l'intérieur de certaines cases ;
 - d) Papier : adapté à l'imprimante utilisée ;
 - e) Impression des données du verso : utiliser une feuille complémentaire.

Les sorties d'imprimante conformes aux dispositions ci-dessus sont acceptées par les parties au contrat de transport, qui leur reconnaissent la même valeur qu'à la lettre de voiture papier.

Les sorties d'imprimante sont remises d'office aux partenaires non raccordés au système informatique. Les partenaires raccordés les reçoivent sur demande.

Les dispositions relatives à la présentation et au traitement de la lettre de voiture papier en cas d'ordres ultérieurs, d'instructions et de réclamations s'appliquent également aux sorties d'imprimante¹.

¹ En cas d'utilisation d'une lettre de voiture électronique, l'expéditeur raccordé au système qui entend bénéficier d'une opération de crédit documentaire doit demander une sortie d'imprimante de la lettre de voiture électronique pour la remettre à sa banque. Ainsi, la règle prévue au dernier alinéa du point 12 ci-dessus permet de répondre aux exigences qui découlent de l'article 19, §§ 1 et 7 CIM.

E. Autres documents

13 Bulletin d'affranchissement

Si le montant des frais que l'expéditeur prend à sa charge ne peut pas être fixé exactement au moment de la prise en charge de la marchandise, ces frais sont portés sur un bulletin d'affranchissement selon le modèle de *l'annexe 6*. Ce document fait l'objet d'un règlement de compte avec l'expéditeur au plus tard trente jours après l'expiration du délai de livraison.

Lorsque le bulletin d'affranchissement est établi au moyen d'une imprimante d'ordinateur, les conditions suivantes doivent être respectées :

- couleur d'impression : selon modèle ou noir,
- contenu : aucune dérogation par rapport au modèle,
- format et présentation : déroger aussi peu que possible au modèle,
- papier : adapté à l'imprimante utilisée.

14 Ordres ultérieurs – Empêchement au transport – Empêchement à la livraison

Les informations utiles et les documents font l'objet de :

- a) *l'annexe 7* : Ordres ultérieurs,
- b) *l'annexe 8* : Empêchement au transport,
- c) *l'annexe 9* : Empêchement à la livraison.

15 Document de transport pour les moyens de rétention vides non nettoyés selon le RID

Les dispositions suivantes sont applicables à la restitution des moyens de rétention¹ vides non nettoyés contenant des résidus de marchandises dangereuses, qui ne sont pas accompagnés d'une lettre de voiture ou d'une lettre wagon :

Le destinataire du transport à charge doit remettre au transporteur une déclaration écrite en double exemplaire pour chaque moyen de rétention. A cette fin, il y a lieu d'utiliser deux feuillets d'une liasse de lettre de voiture / lettre wagon, sur lesquels toutes les mentions dans la case 30 doivent être biffées. Les indications suivantes doivent être portées dans les emplacements correspondants de la déclaration écrite :

- expéditeur (destinataire du transport à charge),
- numéro du wagon ou désignation du moyen de rétention,
- indications prescrites pour les moyens de rétention vides non nettoyés selon le paragraphe 5.4.1.1.6 RID.

¹ Conformément au paragraphe 5.4.1.1.6.2.1 RID, les moyens de rétention suivants sont considérés comme emballage : «Emballage vide», «Récipient vide», «GRV vide», «Grand emballage vide».

Conformément au paragraphe 5.4.1.1.6.2.2 RID il faut comprendre comme moyens de rétention autres que les emballages, les moyens suivants : «Véhicule-citerne vide», «Wagon-citerne vide», «Citerne amovible vide», «Citerne démontable vide», «Conteneur-citerne vide», «Citerne mobile vide», «Véhicule-batterie vide», «Wagon-batterie vide», «CGEM vide», «Véhicule vide», «Wagon vide», «Conteneur vide», «Récipient vide».

Les autres prescriptions du RID applicables aux emballages et aux moyens de rétention vides, non nettoyés, contenant des résidus de marchandises dangereuses, doivent être observées également par le destinataire du transport à charge.

16 Langues

Les documents selon les points 13, 14 et 15 ci-dessus sont imprimés en une ou plusieurs langues, dont l'une au moins doit être l'allemand, l'anglais ou le français. Il peut en être disposé autrement par convention spéciale avec le transporteur.

Les documents selon les points 13, 14 et 15 ci-dessus sont remplis en une ou plusieurs langues, dont l'une au moins doit être l'allemand, l'anglais ou le français. Pour les documents selon les points 13 et 14, il peut en être disposé autrement par convention spéciale avec le transporteur. Pour les documents selon le point 15 ci-dessus, seuls les Etats intéressés au transport peuvent en disposer autrement par des accords.

17 Etablissement, transmission

Les documents selon les points 13, 14 et 15 ci-dessus sont transmis sous forme écrite adéquate. Dans le but d'accélérer la transmission des informations, il y a lieu de privilégier l'utilisation de moyens électroniques comme Internet ou le courrier électronique. A cette fin, des formulaires permettant le remplissage, l'impression et la transmission électroniques de ces documents sont téléchargeables sur www.cit-rail.org.

18 Réclamations

Sauf convention spéciale entre les parties au contrat de transport, une réclamation relative au contrat de transport peut être présentée en transport combiné individuellement pour chaque UTI.

F. Dispositions finales et transitoires

19 Entrée en vigueur

Le présent Guide entre en vigueur le 1^{er} juillet 2006.

20 Dispositions transitoires

Les contrats de transport conclus en vertu des Règles uniformes CIM 1980 avant le 1^{er} juillet 2006 restent soumis aux Règles uniformes et à leurs dispositions d'exécution en vigueur au moment de la conclusion du contrat.



Annexe 1

Réservée



Annexe 2

Point 4

Commentaires relatifs au contenu de la lettre de voiture

1 Langues

La lettre de voiture est imprimée en une ou plusieurs langues dont l'une au moins doit être l'allemand, l'anglais ou le français. L'expéditeur et le transporteur peuvent en disposer autrement.

La lettre de voiture est remplie en une ou plusieurs langues, dont l'une au moins doit être l'allemand, l'anglais ou le français. L'expéditeur et le transporteur peuvent en disposer autrement. Pour les envois soumis au RID, seuls les Etats intéressés au transport peuvent en disposer autrement par des accords.

2 Cases de la lettre de voiture et contenu

Remarques :

- Sauf convention spéciale entre l'expéditeur et le transporteur, les cases 1 à 30 sont remplies par l'expéditeur.
- Les lignes pointillées délimitant certaines cases signifient qu'elles peuvent être dépassées, lorsque la place à disposition dans une case n'est pas suffisante ; la clarté des indications figurant dans les cases sur lesquelles il est empiété ne doit pas en être affectée. Lorsque, même en usant de ces possibilités, la place fait encore défaut, il y a lieu d'utiliser des feuilles complémentaires qui deviennent parties intégrantes de la lettre de voiture. Ces feuilles complémentaires doivent avoir le même format que la lettre de voiture et être établies en autant d'exemplaires que la lettre de voiture comporte de feuillets. Il y a lieu d'indiquer sur ces feuilles complémentaires au moins le numéro d'identification de l'envoi, la date de la prise en charge de la marchandise pour le transport ainsi que les données qui n'ont pas trouvé place sur la lettre de voiture. Un renvoi à ces feuilles complémentaires dans la lettre de voiture est nécessaire.
- Les indications dans les cases 7, 13, 14, 55, 56 et 57 sont portées en codes et en partie en toutes lettres. Afin d'éviter toute équivoque, les codes doivent être précisés dans toute correspondance par le numéro de la case (par exemple, le code 1 dans la case 7 doit être désigné par « Code 7.1 »).
- Statut :
 - . O = donnée obligatoire
 - . C = donnée conditionnelle (obligatoire si la condition est remplie)
 - . F = donnée facultative
- Des accords bilatéraux et multilatéraux entre les transporteurs peuvent prévoir de renoncer à l'apposition de scellés sur les wagons pour des trafics déterminés. Ces cas sont documentés dans la case 7 de la lettre de voiture avec le code 16.
- Accès aux données (lettre de voiture électronique)

L'accès aux données de la lettre de voiture n'est accordé qu'aux intervenants ayant conclu un contrat EDI (voir point 10 du présent guide) et qui, cumulativement, sont parties au contrat de transport concerné. Les autorités administratives compétentes disposent en outre d'un droit d'accès dans le cadre de leurs compétences.

On distingue trois types d'accès : lire, entrer (contient également l'accès en lecture), modifier (contient également l'accès en entrée et en lecture). Les droits d'accès en lecture sont assurés via une interface ou au moyen des messages échangés entre les intervenants, selon la convention qu'ils ont passée. Les droits d'entrer et de modifier des données par un transporteur s'entendent au transporteur qui a la garde de la marchandise.

Si l'expéditeur modifie le destinataire, les droits d'accès du destinataire d'origine sont supprimés. Si le destinataire désigne un autre destinataire, l'expéditeur n'a pas accès aux données modifiées.

No Case	Statut donnée	Données	Accès aux données		
			Lire	Entrer	Modifier
1	O	Expéditeur : Nom, adresse postale (avec l'indication du code pays selon ISO 3166), signature et, si possible, no de téléphone ou de télécopieur (avec préfixe international) ou adresse e-mail de l'expéditeur. Sauf convention spéciale entre l'expéditeur et le transporteur, la signature est remplacée par l'identification de l'envoi selon la case 62 (voir art. 6 § 3 CIM). Pour les échanges de biens entre les Etats membres de l'Union européenne, l'expéditeur indique en outre son no d'identification TVA, lorsqu'un tel no lui a été attribué.	- Transporteur contractuel - Transporteur subséquent - Destinataire	- Expéditeur	
2	F	Code-client de l'expéditeur. Si le code-client manque, il peut être inscrit par le transporteur.	- Destinataire	- Expéditeur	- Transporteur contractuel - Transporteur subséquent (Ajout du code. Modification uniquement suite à un ordre ultérieur ou à une instruction de l'expéditeur.)
3	F	Code-client du payeur des frais affranchis s'il ne s'agit pas de l'expéditeur. Si le code-client manque, il peut être inscrit par le transporteur lorsqu'il peut être extrait d'une indication portée dans les cases 13 ou 14.	- Destinataire	- Expéditeur	- Transporteur contractuel - Transporteur subséquent (Ajout du code. Modification uniquement suite à un ordre ultérieur ou à une instruction de l'expéditeur.)

No Case	Statut donnée	Données	Accès aux données		
			Lire	Entrer	Modifier
4	O	<p>Destinataire : Nom, adresse postale (avec l'indication du code pays selon ISO 3166) et, si possible, no de téléphone ou de télécopieur ou adresse e-mail du destinataire.</p> <p>Pour les échanges de biens entre les Etats membres de l'Union européenne, l'expéditeur indique en outre le no d'identification TVA du destinataire, lorsqu'un tel no a été attribué au destinataire et que l'expéditeur le connaît.</p>	- Destinataire	- Expéditeur	<p>- Transporteur contractuel - Transporteur subséquent</p> <p>(Modification uniquement suite à un ordre ultérieur respectivement à une instruction de l'expéditeur ou du destinataire.)</p>
5	F	<p>Code-client du destinataire. Si le code-client manque, il peut être inscrit par le transporteur.</p>	- Destinataire	- Expéditeur	<p>- Transporteur contractuel - Transporteur subséquent</p> <p>(Ajout du code. Modification uniquement suite à un ordre ultérieur ou à une instruction de l'expéditeur ou du destinataire.)</p>
6	F	<p>Code-client du payeur des frais non affranchis s'il ne s'agit pas du destinataire.</p> <p>Si le code-client manque, il peut être inscrit par le transporteur lorsqu'il peut être extrait d'une indication portée dans les cases 13 ou 14.</p>	- Destinataire	- Expéditeur	<p>- Transporteur contractuel - Transporteur subséquent</p> <p>(Ajout du code. Modification uniquement suite à un ordre ultérieur ou à une instruction de l'expéditeur ou du destinataire.)</p>
7	C	<p>Déclarations de l'expéditeur liant le transporteur. En cas d'utilisation des codes 1, 2, 6, 7, 8 et 24, indiquer le code et sa signification. En cas d'utilisation des autres codes, il suffit d'indiquer le code et de le compléter par l'information correspondante.</p> <p>Code Déclaration</p> <p>1 Destinataire non autorisé à disposer de la marchandise</p> <p>2 Destinataire agréé (selon le droit douanier)</p> <p>3 Convoyeur(s) ... [nom(s), prénom(s)]</p> <p>4 Masse remplie en kg [pour les wagons-citernes de gaz remplis sans avoir été nettoyés – voir paragraphe 5.4.1.2.2 c) RID]</p> <p>5 Numéro de téléphone d'urgence en cas d'irrégularité ou d'accident avec des marchandises dangereuses</p> <p>6 Recours à un sous-traitant interdit</p> <p>7 Chargement par le transporteur</p>	- Destinataire	- Expéditeur	<p>- Transporteur contractuel - Transporteur subséquent</p> <p>(Modification uniquement suite à un ordre ultérieur ou à une instruction de l'expéditeur ou du destinataire.)</p>

No Case	Statut donnée	Données	Accès aux données		
			Lire	Entrer	Modifier
7 (suite)		<p>8 Déchargement par le transporteur</p> <p>9 Délai de livraison convenu : ...</p> <p>10 Accomplissement des formalités administratives : ... [désignation des documents tenus à la disposition du transporteur auprès d'une autorité dûment désignée ou auprès d'un organe désigné dans le contrat de transport et endroit où ils sont tenus à la disposition du transporteur – voir art. 15 § 1 CIM ; les documents sont désignés en code et en toutes lettres sur la lettre de voiture papier et seulement en code sur la lettre de voiture électronique ; des indications complémentaires peuvent être ajoutées dans un champ libre en regard de chaque code ; la liste des codes UN/EDIFACT 1001 (www.unece.org) est applicable à la codification des documents], ... (autres inscriptions – voir art. 15 § 4 CIM).</p> <p>11 Transport exceptionnel : ... (numéro d'acheminement de tous les transporteurs ferroviaires / gestionnaires d'infrastructure participants)</p> <p>12 Nombre de palettes plates marquées « EUR » échangeables dans le Pool Européen des Palettes</p> <p>13 Nombre de box-palettes marquées « EUR » échangeables dans le Pool Européen des Box-palettes</p> <p>14 En cas d'utilisation de bâches du transporteur : nombre de bâches, abréviation du transporteur et numéro(s)</p> <p>15 En cas d'utilisation de sangles d'arrimage : nombre et abréviation du transporteur</p> <p>16 Autres déclarations : ... (désignation d'un mandataire, désignation d'un sous-traitant, demande de soins à donner à l'envoi en cours de route, etc.)</p> <p>24 Marchandises dangereuses emballées en quantités limitées dont la masse brute totale dépasse 8 tonnes par wagon ou par UTI</p>			
8	F	Référence expéditeur, no	- Destinataire	- Expéditeur	<p>- Transporteur contractuel</p> <p>- Transporteur subséquent</p> <p>(Modification uniquement suite à un ordre ultérieur ou à une instruction de l'expéditeur.)</p>

No Case	Statut donnée	Données	Accès aux données		
			Lire	Entrer	Modifier
9	C	<p>Annexes : Enumération de tous les papiers d'accompagnement nécessaires à l'exécution du transport, qui sont joints à la lettre de voiture. Lorsqu'un transport de marchandises dangereuses par wagon ou grand conteneur comprend un parcours maritime, un certificat d'empotage du conteneur ou du véhicule conforme à la section 5.4.2 RID / Annexe 2 SMGS / Code IMDG doit être joint à la lettre de voiture.</p> <p>Pour la lettre de voiture papier, indication éventuelle de feuilles complémentaires. Lorsque l'expéditeur utilise un formulaire pour le transport multimodal de marchandises dangereuses selon section 5.4.5 RID, ce document est utilisé comme feuille complémentaire.</p> <p>Les annexes sont indiquées en code et en toutes lettres sur la lettre de voiture papier et seulement en code sur la lettre de voiture électronique. Des indications complémentaires peuvent être ajoutées dans un champ libre en regard de chaque code. La liste des codes UN/EDIFACT 1001 (www.unece.org) est applicable à la codification des annexes.</p>	- Destinataire	- Expéditeur	<ul style="list-style-type: none"> - Transporteur contractuel - Transporteur subséquent <p>(Modification uniquement suite à un ordre ultérieur ou à une instruction de l'expéditeur ou lorsque des annexes sont retirées en cours de route.)</p>
10	O	<p>Lieu de livraison, complété par l'indication de la gare d'arrivée selon le DIUM et du pays selon l'annexe à la fiche UIC 920-14.</p>	- Destinataire	- Expéditeur	<ul style="list-style-type: none"> - Transporteur contractuel - Transporteur subséquent <p>(Modification uniquement suite à un ordre ultérieur ou à une instruction de l'expéditeur ou du destinataire.)</p>
11	F	<p>Code du lieu de livraison. Si le code manque, il peut être inscrit par le transporteur.</p>	- Destinataire	- Expéditeur	<ul style="list-style-type: none"> - Transporteur contractuel - Transporteur subséquent <p>(Ajout du code. Modification uniquement suite à un ordre ultérieur ou à une instruction de l'expéditeur ou du destinataire.)</p>
12	O	<p>Code de la gare desservant le lieu de livraison. Code international selon le DIUM de la gare desservant le lieu de livraison de la marchandise. Si le code manque, il doit être inscrit par le transporteur.</p>	- Destinataire	- Expéditeur	<ul style="list-style-type: none"> - Transporteur contractuel - Transporteur subséquent <p>(Ajout du code. Modification uniquement si le nom et le lieu ne concordent pas ou suite à un ordre ultérieur ou à une instruction de l'expéditeur ou du destinataire.)</p>

No Case	Statut donnée	Données	Accès aux données		
			Lire	Entrer	Modifier
13	C	<p>Conditions commerciales.</p> <p>Code Condition</p> <p>1 Itinéraire ...</p> <p>2 Courant de trafic ...</p> <p>3 Transporteurs chargés d'effectuer le transport, parcours, qualité</p> <p>4 Gares frontière définies ... (pour transports exceptionnels)</p> <p>5 Autres conditions demandées ... (par exemple indication du no du contrat EDI en cas d'utilisation d'une lettre de voiture électronique ou indication du numéro des autres accords clients ou tarifs – le numéro de l'accord client ou du tarif qui couvre le parcours du premier transporteur qui prend en charge la marchandise est inscrit dans la case 14).</p>	- Destinataire	- Expéditeur	<p>- Transporteur contractuel</p> <p>- Transporteur subséquent</p> <p>(Modification uniquement suite à un ordre ultérieur ou à une instruction de l'expéditeur ou du destinataire.)</p>
14	C	<p>Numéro de l'accord client ou du tarif :</p> <p>Indication du numéro de l'accord client ou du tarif qui couvre le parcours du premier transporteur qui prend en charge la marchandise, précédée du code 1 pour les accords clients ou 2 pour les tarifs.</p>	- Destinataire	- Expéditeur	<p>- Transporteur contractuel</p> <p>- Transporteur subséquent</p> <p>(Modification uniquement suite à un ordre ultérieur ou à une instruction de l'expéditeur ou du destinataire.)</p>
15	F	<p>Informations pour le destinataire :</p> <p>Communications de l'expéditeur au destinataire en relation avec l'envoi. Ces communications ne lient pas le transporteur.</p>	- Destinataire	- Expéditeur	
16	O	<p>Prise en charge : Lieu (y compris code gare selon le DIUM et code pays selon l'annexe à la fiche UIC 920-14) et date (mois, jour et heure) de la prise en charge de la marchandise. Sur la lettre de voiture papier, la gare et le pays peuvent être indiqués en toutes lettres. Remarque : lorsque les informations relatives à la prise en charge effective diffèrent des indications de l'expéditeur, le transporteur qui prend en charge la marchandise le constate dans la case 56 « Déclarations du transporteur ».</p>	<p>- Transporteur contractuel</p> <p>- Transporteur subséquent</p> <p>- Destinataire</p>	- Expéditeur	
17	F	<p>Code du lieu de la prise en charge : Le transporteur communique le code à l'expéditeur par le biais de l'accord client. Si le code manque, il peut être inscrit par le transporteur.</p>	- Destinataire	<p>- Expéditeur</p> <p>- Transporteur contractuel</p> <p>- Transporteur subséquent</p>	

No Case	Statut donnée	Données	Accès aux données		
			Lire	Entrer	Modifier
18	C	<p>Wagon no : Indication du numéro du wagon en cas de transport par wagon complet.</p> <p>Le numéro du wagon désigne aussi le type de wagon. Voir aussi le commentaire relatif à la case 30.</p>	- Destinataire	- Expéditeur	<p>- Transporteur contractuel</p> <p>- Transporteur subséquent</p> <p>(Modification uniquement en cas d'erreur ou de transbordement.)</p>
19	C	<p>Facturation transit : Lorsque la facturation pour une partie ou la totalité du parcours est effectuée séparément par un transporteur autre que celui au départ ou à l'arrivée, indiquer le code du parcours dans la colonne de gauche, en utilisant le code entreprise du transporteur selon la liste des codes des transporteurs (www.cit-rail.org) ou le code du pays selon l'annexe à la fiche UIC 920-14, et dans la colonne de droite, le code entreprise du transporteur qui facture le montant correspondant.</p>		- Expéditeur	<p>- Transporteur contractuel</p> <p>- Transporteur subséquent</p> <p>(Modification uniquement suite à un ordre ultérieur ou à une instruction de l'expéditeur ou du destinataire.)</p>
20	C	<p>Paiement des frais : Mention relative au paiement des frais conforme au point 5.2 du présent guide.</p> <p>L'absence d'une mention signifie que les frais sont pris en charge par l'expéditeur.</p>	- Destinataire	- Expéditeur	<p>- Transporteur contractuel</p> <p>- Transporteur subséquent</p> <p>(Modification uniquement suite à un ordre ultérieur ou à une instruction de l'expéditeur ou du destinataire.)</p>
21	C C C C O	<p>Lettre de voiture CIM :</p> <p>Désignation de la marchandise :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Transport par wagons : <ul style="list-style-type: none"> • nombre de wagons, lorsqu'ils sont chargés et remis au transport en tant que moyen de transport, • numéro des wagons lorsqu'ils sont remis au transport en tant que marchandise - voir aussi le commentaire à la case 30, - Nombre et désignation des UTI. - Nombre des colis, signes et numéros particuliers nécessaires à l'identification des envois de détail, - Code alphabétique du type d'emballage selon la recommandation numéro 21 UNECE (www.unece.org). Sur la lettre de voiture papier, le type d'emballage peut être indiqué en toutes lettres. - Désignation de la marchandise ; pour les marchandises dangereuses, indications prévues par la section 5.4.1 RID, 	- Destinataire	- Expéditeur	<p>- Transporteur contractuel</p> <p>- Transporteur subséquent</p> <p>(En accord avec l'expéditeur.)</p>

No Case	Statut donnée	Données	Accès aux données		
			Lire	Entrer	Modifier
21 (suite)	O	<p>- Lorsqu'un transport de marchandises dangereuses comprend un parcours maritime, le document de transport doit contenir une déclaration selon la section 5.4.1.6 du Code IMDG. En outre, des mentions supplémentaires conformes à la section 5.4.1 du Code IMDG peuvent être nécessaires, comme par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la mention « POLLUANT MARIN » / « MARINE POLLUTANT » ou « POLLUANT MARIN / DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT » / « MARINE POLLUTANT / ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS » pour les matières pour lesquelles un « P » est indiqué dans la colonne (4) de la liste des marchandises dangereuses au chapitre 3.2 du Code IMDG ; • l'indication du point d'éclair le plus bas entre parenthèses lorsque les marchandises dangereuses à transporter ont un point d'éclair égal ou inférieur à 60°C [en °C, creuset fermé (c.f.) (closed cup c. c.)] ; • la mention « LIMITED QUANTITIES » ou « LTD QTY » en cas de transport de marchandises dangereuses en quantités limitées selon le chapitre 3.4 RID / Annexe 2 SMGS / Code IMDG. <p>- Le formulaire selon la section 5.4.5 RID / Annexe 2 SMGS / Code IMDG pour le transport multimodal de marchandises dangereuses contient la déclaration précitée selon la section 5.4.1.6 du Code IMDG et peut remplir les fonctions du document de transport selon la section 5.4.1 RID / Annexe 2 SMGS / Code IMDG et du certificat d'emportage du conteneur ou du véhicule conforme à la section 5.4.2 RID / Annexe 2 SMGS / Code IMDG.</p>			
	C	- Indication du code marchandise selon le Système Harmonisé (www.wcoomd.org) dans les cas où il est requis par le droit douanier (p.ex. pour les marchandises sensibles).			
	C	- Indication du nombre et de la désignation des scellés apposés par l'expéditeur sur le wagon ou l'UTI.			
	C	- Apposition d'une étiquette ou d'un cachet muni d'un pictogramme pour les envois sous contrôle de douane.			

No Case	Statut donnée	Données	Accès aux données		
			Lire	Entrer	Modifier
21 (suite)	C	<ul style="list-style-type: none"> - Indication du Movement Reference Number (MRN) se rapportant à l'UTI ou au wagon, avec l'ajout <ul style="list-style-type: none"> • « E MRN » lorsqu'une déclaration d'exportation a été déposée *) • « T MRN » lorsqu'une déclaration de transit a été déposée *) • « TS MRN » lorsqu'une déclaration de transit comprenant les données sécuritaires a été déposée *) • « EXS MRN » lorsque la déclaration sommaire de sortie a été déposée séparément par l'expéditeur • « ENS MRN » lorsque la déclaration sommaire d'entrée a été déposée séparément par l'expéditeur *) Le document d'accompagnement doit en outre être inscrit dans la case 9 			
	C	<ul style="list-style-type: none"> - Indication de l'Administrative Reference Code (ARC) se rapportant à l'UTI ou au wagon, avec l'ajout <ul style="list-style-type: none"> • « ARC »*) *) Le document d'accompagnement doit en outre être inscrit dans la case 9 			
	C	<ul style="list-style-type: none"> - Indication de la mention « EXPORT » se rapportant à l'UTI ou au wagon lorsqu'il a été mis fin à la procédure d'exportation au bureau de douane de sortie compétent pour le lieu de prise en charge de la marchandise, en application de l'article 793, al. 2, lettre b des dispositions d'application du code des douanes. 			
		<p><u>Lettre de voiture CIM transport combiné :</u> <u>No UTI / Type UTI / Longueur UTI / Masse nette UTI / Tare UTI</u> <u>Désignation de la marchandise :</u></p>	- Destinataire	- Expéditeur	- Transporteur contractuel - Transporteur subséquent
	O	<ul style="list-style-type: none"> - no UTI, 			(En accord avec l'expéditeur.)
	O	<ul style="list-style-type: none"> - type UTI, 			
	O	<ul style="list-style-type: none"> - longueur UTI, 			
	O	<ul style="list-style-type: none"> - masse nette du contenu de l'UTI, 			
	O	<ul style="list-style-type: none"> - tare UTI, 			
	O	<ul style="list-style-type: none"> - désignation de la marchandise ; pour les marchandises dangereuses, indications prévues par le RID, 			
	O	<ul style="list-style-type: none"> - Lorsqu'un transport de marchandises dangereuses comprend un parcours maritime, le document de transport doit contenir une déclaration selon la section 5.4.1.6 du Code IMDG. En outre, des mentions supplémentaires conformes à la section 5.4.1 du Code IMDG peuvent être nécessaires, comme par exemple : <ul style="list-style-type: none"> • la mention « POLLUANT MARIN » / « MARINE POLLUTANT » ou « POLLUANT MARIN / DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT » / « MARINE POLLUTANT / ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS » pour les matières pour lesquelles un « P » est indiqué dans la colonne (4) de la liste des marchandises dangereuses au chapitre 3.2 du Code IMDG ; 			

No Case	Statut donnée	Données	Accès aux données		
			Lire	Entrer	Modifier
21 (suite)		<ul style="list-style-type: none"> • l'indication du point d'éclair le plus bas entre parenthèses lorsque les marchandises dangereuses à transporter ont un point d'éclair égal ou inférieur à 60°C [en °C, creuset fermé (c.f.) (closed cup c. c.)] ; • la mention « LIMITED QUANTITIES » ou « LTD QTY » en cas de transport de marchandises dangereuses en quantités limitées selon le chapitre 3.4 RID / Annexe 2 SMGS / Code IMDG. <p>- Le formulaire selon la section 5.4.5 RID / Annexe 2 SMGS / Code IMDG pour le transport multimodal de marchandises dangereuses contient la déclaration précitée selon la section 5.4.1.6 du Code IMDG et peut remplir les fonctions du document de transport selon la section 5.4.1 RID / Annexe 2 SMGS / Code IMDG et du certificat d'emportage du conteneur ou du véhicule conforme à la section 5.4.2 RID / Annexe 2 SMGS / Code IMDG.</p>			
	C	- indication du code marchandise selon le Système Harmonisé (SH) (www.wcoomd.org) dans les cas où il est requis par le droit douanier (p.ex. pour les marchandises sensibles),			
	C	- no du wagon, lorsque ce dernier est remis au transport en tant que marchandise – voir aussi le commentaire relatif à la case 30,			
	C	- désignation des scellés apposés par l'expéditeur sur l'UTI,			
	F	- référence se rapportant à l'UTI,			
	C	- Apposition d'une étiquette ou d'un cachet muni d'un pictogramme pour les envois sous contrôle de douane.			
	C	- Indication du Movement Reference Number (MRN) se rapportant à l'UTI ou au wagon, avec l'ajout <ul style="list-style-type: none"> • « E MRN » lorsqu'une déclaration d'exportation a été déposée *) • « T MRN » lorsqu'une déclaration de transit a été déposée *) • « TS MRN » lorsqu'une déclaration de transit comprenant les données sécuritaires a été déposée *) • « EXS MRN » lorsque la déclaration sommaire de sortie a été déposée séparément par l'expéditeur • « ENS MRN » lorsque la déclaration sommaire d'entrée a été déposée séparément par l'expéditeur 			
		*) Le document d'accompagnement doit en outre être inscrit dans la case 9			

No Case	Statut donnée	Données	Accès aux données		
			Lire	Entrer	Modifier
21 (suite)	C C	<ul style="list-style-type: none"> - Indication de l'Administrative Reference Code (ARC) se rapportant à l'UTI ou au wagon, avec l'ajout <ul style="list-style-type: none"> • « ARC »*) *) Le document d'accompagnement doit en outre être inscrit dans la case 9. - Indication de la mention « EXPORT » se rapportant à l'UTI ou au wagon lorsqu'il a été mis fin à la procédure d'exportation au bureau de douane de sortie compétent pour le lieu de prise en charge de la marchandise, en application de l'article 793, al. 2, lettre b des dispositions d'application du code des douanes. 			
22	C	Transport exceptionnel : Porter une croix lorsque les dispositions applicables en trafic international pour les transports exceptionnels prévoient une telle indication.	- Destinataire	- Expéditeur	- Transporteur contractuel - Transporteur subséquent (En accord avec l'expéditeur.)
23	C	RID : Porter une croix lorsque la marchandise est soumise au RID.	- Destinataire	- Expéditeur	- Transporteur contractuel - Transporteur subséquent (En accord avec l'expéditeur.)
24	O	Code NHM à 6 positions de la marchandise. En trafic combiné, il est possible d'indiquer le code NHM de l'UTI ¹ (www.uic.org).	- Destinataire	- Expéditeur	- Transporteur contractuel - Transporteur subséquent (Modification en cas de vérification.)
25	O	<p>Lettre de voiture CIM :</p> <p>Masse : Indiquer</p> <ul style="list-style-type: none"> - la masse brute de la marchandise (emballage compris) ou la quantité de la marchandise exprimée sous d'autres formes, séparément par position NHM, - la tare des UTI, agrès, conteneurs et engins échangeables ou non échangeables, - la masse totale de l'envoi. <p>Lettre de voiture CIM transport combiné :</p> <p>Masse : Indiquer</p> <ul style="list-style-type: none"> - masse brute UTI 1 - masse brute UTI 2 - masse totale de l'envoi. 	- Destinataire	- Expéditeur	- Transporteur contractuel - Transporteur subséquent (Ajout donnée. Modifications en cas de vérification.)

¹ Dans un tel cas, il appartient à l'expéditeur (opérateur de transport combiné) d'effectuer lui-même les déclarations nécessaires à la douane, en assumant la responsabilité pour leur contenu.

No Case	Statut donnée	Données	Accès aux données		
			Lire	Entrer	Modifier
26	C	Déclaration de valeur : Indication de la valeur de la marchandise excédant la limite selon art. 30 § 2 CIM et du code monnaie.	- Destinataire	- Expéditeur	- Transporteur contractuel - Transporteur subséquent (Modification uniquement suite à un ordre ultérieur de l'expéditeur.)
27	C	Intérêt à la livraison : Indication du montant d'un intérêt spécial à la livraison et du code monnaie.	- Destinataire	- Expéditeur	- Transporteur contractuel - Transporteur subséquent (Modification uniquement suite à un ordre ultérieur de l'expéditeur.)
28	C	Remboursement : Indication du montant du remboursement et du code monnaie.	- Destinataire	- Expéditeur	- Transporteur contractuel - Transporteur subséquent (Modification uniquement suite à un ordre ultérieur de l'expéditeur.)
29	O	Lieu et date d'établissement : Lieu et date (année, mois, jour) d'établissement de la lettre de voiture.	- Destinataire	- Expéditeur	- Transporteur contractuel - Transporteur subséquent (En accord avec l'expéditeur.)
30	O	Désignation du document : Porter une croix dans la case à cocher CIM (le document est utilisé comme lettre wagon CUV uniquement dans les cas où un wagon vide est soumis à un contrat d'utilisation CUV). Lorsque l'envoi ne comprend que la marchandise, le numéro du wagon est inscrit uniquement dans la case 18. Le wagon est alors soumis à un contrat d'utilisation CUV. Lorsque l'envoi comprend la marchandise et le wagon ou lorsqu'un wagon vide est remis au transport comme marchandise , le numéro du wagon est indiqué dans les cases 18 et 21. Le wagon n'est alors pas soumis à un contrat d'utilisation CUV ; voir toutefois GLW-CUV, point 2, alinéa 3.	- Destinataire	- Expéditeur	- Transporteur contractuel - Transporteur subséquent (Modification uniquement suite à un ordre ultérieur ou à une instruction de l'expéditeur.)

No Case	Statut donnée	Données	Accès aux données		
			Lire	Entrer	Modifier
30 (suite)		Lorsque des wagons et des marchandises CIM et des wagons vides en tant que moyens de transport CUV sont remis au transport ensemble, la case « CIM » doit au moins être cochée dans la lettre de voiture. La mention ci-après doit en outre être inscrite dans la case 21 : Pour les wagons désignés dans le relevé des wagons par les codes NHM 9921.xx ou 9922.xx, la présente lettre de voiture CIM a la valeur d'une lettre wagon CUV. Clauses de renvoi (à gauche de la case 30) : ces indications sont préimprimées sur la lettre de voiture papier et enregistrées dans la lettre de voiture électronique.			
40	F	Codification 1 : Case codification à 6 positions réservée au transporteur au départ. En cas de besoin, cet emplacement peut être utilisé pour l'indication du no d'un train.	- Expéditeur - Destinataire		- Transporteur contractuel - Transporteur subséquent (Codification par le transporteur au départ.)
41	F	Codification 2 : Case codification à 4 positions réservée au transporteur au départ.			- Transporteur contractuel - Transporteur subséquent (Codification par le transporteur au départ.)
42	F	Codification 3 : Case codification à 4 positions réservée au transporteur au départ.			- Transporteur contractuel - Transporteur subséquent (Codification par le transporteur au départ.)
43	F	Codification 4 : Case codification à 4 positions réservée au transporteur au départ.			- Transporteur contractuel - Transporteur subséquent (Codification par le transporteur au départ.)
44	F	Codification 5 : Case codification à 6 positions réservée au transporteur à l'arrivée. En cas de besoin, cet emplacement peut être utilisé pour l'indication du no d'un train.	- Expéditeur - Destinataire		- Transporteur contractuel - Transporteur subséquent (Codification par le transporteur à l'arrivée.)
45	F	Codification 6 : Case codification à 4 positions réservée au transporteur à l'arrivée.			- Transporteur contractuel - Transporteur subséquent (Codification par le transporteur à l'arrivée.)

No Case	Statut donnée	Données	Accès aux données		
			Lire	Entrer	Modifier
46	F	Codification 7 : Case codification à 4 positions réservée au transporteur à l'arrivée.			- Transporteur contractuel - Transporteur subséquent (Codification par le transporteur à l'arrivée.)
47	F	Codification 8 : Case codification à 4 positions réservée au transporteur à l'arrivée.			- Transporteur contractuel - Transporteur subséquent (Codification par le transporteur à l'arrivée.)
48	C	Vérification : Indication du résultat de la vérification et du transporteur [selon la liste des codes des transporteurs (www.cit-rail.org)] qui procède à la vérification (voir art. 11, §§ 2 et 3 CIM).	- Expéditeur - Destinataire		- Transporteur contractuel - Transporteur subséquent
49	O	Code d'affranchissement : Codification de la mention relative au paiement des frais selon la fiche UIC 920-7 (2 positions pour le code de la mention, 5 x 2 positions pour les codes des frais pris en charge par l'expéditeur, 2 positions pour le code du pays + 6 positions pour le code de la gare (mention jusqu'à ...).			- Transporteur contractuel - Transporteur subséquent
50	O	Itinéraires : Indication de l'itinéraire effectif en utilisant les codes conformément à la fiche UIC 920.5. Elle peut être complétée par l'indication en toutes lettres. En cas d'empêchement au transport, indiquer le cas échéant le nouvel itinéraire et la mention « Détourné par suite de ... ».	- Expéditeur - Destinataire		- Transporteur contractuel - Transporteur subséquent
51	C	Opérations douanières : Nom et code de la gare selon le DIUM où doivent être accomplies les formalités exigées par les douanes ou d'autres autorités administratives.	- Expéditeur - Destinataire		- Transporteur contractuel - Transporteur subséquent
52	C	Bulletin d'affranchissement : - Porter une croix si un bulletin d'affranchissement est joint à la lettre de voiture. - Indiquer la date à laquelle le bulletin d'affranchissement est renvoyé (mois, jour).	- Expéditeur - Destinataire		- Transporteur contractuel - Transporteur subséquent
53	C	Avis d'encaissement : Indiquer - le no de l'avis d'encaissement, - la date de son renvoi (mois, jour).	- Expéditeur		- Transporteur contractuel - Transporteur subséquent
54	C	Procès-verbal : Indication du no et de la date d'établissement du procès-verbal (mois, jour) et du code du transporteur qui l'établit selon la liste des codes des transporteurs (www.cit-rail.org).	- Expéditeur - Destinataire		- Transporteur contractuel - Transporteur subséquent

No Case	Statut donnée	Données	Accès aux données		
			Lire	Entrer	Modifier
55	C	<p>Prolongation du délai de livraison : En cas de prolongation du délai de livraison conformément à l'art. 16, § 4 CIM, indiquer le code de la cause, le début et la fin (mois, jour, heure) ainsi que le lieu de la prolongation :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Accomplissement des formalités exigées par les douanes ou d'autres autorités administratives (art. 15 CIM) 2 Vérification de l'envoi (art. 11 CIM) 3 Modification du contrat de transport (art. 18 CIM) 4 Empêchement au transport (art. 20 CIM) 5 Empêchement à la livraison (art. 21 CIM) 6 Soins à donner à l'envoi 7 Rectification du chargement à la suite d'un chargement défectueux de l'expéditeur 8 Transbordement à la suite d'un chargement défectueux de l'expéditeur 9 Autres causes : ... 	- Expéditeur - Destinataire		- Transporteur contractuel - Transporteur subséquent
56	C	<p>Déclarations du transporteur : Selon le cas, indications telles que</p> <ul style="list-style-type: none"> - no de l'autorisation de chargement, - limite de charge, - réserve motivée, - lieu et date de la prise en charge de la marchandise s'ils diffèrent des indications de l'expéditeur dans la case 16, - délai de livraison convenu si l'indication de l'expéditeur dans la case 7 n'est pas exacte, - nom et adresse du transporteur auquel la marchandise est remise effectivement s'il n'est pas transporteur contractuel. - Système mixte pour la lettre de voiture électronique : <ul style="list-style-type: none"> • les sorties d'imprimante sont éditées à ... [lieu]... par ... [code du transporteur]... ou • conversion en enregistrement électronique des données à ... [lieu]... par ... [code du transporteur]. 	- Expéditeur - Destinataire		- Transporteur contractuel - Transporteur subséquent
	F	- Numéro du contrat de sous-traitance et code du transporteur substitué (à indiquer par le transporteur qui conclut le contrat de sous-traitance avec le transporteur substitué).			
	C	Les réserves motivées sont inscrites en codes (voir le tableau ci-dessous), selon l'exemple suivant : « Réserve motivée no ... ». En cas d'utilisation des codes 2, 3, 4, 11 et 12, le motif de la réserve doit être précisé.			

No Case	Statut donnée	Données	Accès aux données		
			Lire	Entrer	Modifier
56 (suite)		<p>Code Signification</p> <p>1 Sans emballage</p> <p>2 Emballage défectueux : ... (à préciser)</p> <p>3 Emballage insuffisant : ... (à préciser)</p> <p>Marchandise</p> <p>4.1 - en mauvais état apparent : (à préciser)</p> <p>4.2 - endommagée : ... (à préciser)</p> <p>4.3 - mouillée : ... (à préciser)</p> <p>4.4 - gelée : ... (à préciser)</p> <p>5 Chargement exécuté par l'expéditeur</p> <p>6 Chargement exécuté par le transporteur dans des conditions atmosphériques défavorables, à la demande de l'expéditeur</p> <p>7 Déchargement exécuté par le destinataire</p> <p>8 Déchargement exécuté par le transporteur dans des conditions atmosphériques défavorables, à la demande du destinataire</p> <p>Impossibilité de procéder à la vérification selon l'art. 11, § 3 CIM en raison</p> <p>9.1 - des conditions atmosphériques</p> <p>9.2 - du scellement du wagon ou de l'UTI</p> <p>9.3 - de l'impossibilité d'accéder au chargement du wagon ou de l'UTI</p> <p>10 Demande de vérification selon l'art. 11, § 3 CIM présentée tardivement par l'expéditeur</p> <p>11 Vérification non effectuée en raison de l'absence de moyens pour le faire : ... (à préciser)</p> <p>12 Autres réserves : ... (à compléter).</p>			
57	C	<p>Autres transporteurs : Code entreprise selon la liste des codes des transporteurs (www.cit-rail.org) et éventuellement nom et adresse postale en toutes lettres des transporteurs autres que le transporteur contractuel ; parcours, en code selon le DIUM et éventuellement en toutes lettres ; qualité des transporteurs (1 = transporteur subséquent, 2 = transporteur substitué). Cette case est remplie par le transporteur au départ, mais uniquement si d'autres transporteurs que le transporteur contractuel participent au transport.</p>	- Expéditeur - Destinataire		- Transporteur contractuel - Transporteur subséquent

No Case	Statut donnée	Données	Accès aux données		
			Lire	Entrer	Modifier
59	O	Date d'arrivée : Date d'arrivée (année, mois, jour) de l'envoi à la gare d'arrivée. Le transporteur peut y ajouter le numéro d'arrivage. En dessous de cette case, numéro et désignation du feuillet de la lettre de voiture. Ces indications sont préimprimées sur la lettre de voiture papier et enregistrées dans la lettre de voiture électronique.	- Expéditeur - Destinataire		- Transporteur contractuel - Transporteur subséquent (Indication par le transporteur à l'arrivée.)
60	C	Mise à disposition : Date (mois, jour, heure) de mise à disposition de l'envoi au destinataire. Cette indication sur la lettre de voiture peut être remplacée par un autre moyen.	- Expéditeur - Destinataire		- Transporteur contractuel - Transporteur subséquent (Indication par le transporteur à l'arrivée.)
61	C	Quittance du destinataire : Date et signature du destinataire lors de la livraison. La quittance du destinataire sur la lettre de voiture peut être remplacée par un autre moyen.	- Transporteur contractuel - Transporteur subséquent - Expéditeur	- Destinataire	
62	O	Identification de l'envoi : Indication du no d'identification de l'envoi [codes du pays selon l'annexe à la fiche UIC 920-14 et de la gare selon le DIUM, code du transporteur, respectivement du transporteur substitué au départ, conformément à la liste des codes des transporteurs (www.cit-rail.org) et no d'expédition]. Sur la lettre de voiture papier, l'étiquette de contrôle est apposée sur les feuillets 2 (feuille de route) et 5 (souche d'expédition). Lorsque l'identification des envois est effectuée par ordinateur, il est renoncé à l'utilisation d'étiquettes de contrôle.	- Expéditeur - Destinataire - Transporteur subséquent	- Transporteur contractuel	

Sections de taxation

- Les sections de taxation A à G ont une présentation uniforme. Afin d'éviter toute équivoque, les cases des sections doivent être précisées dans toute correspondance par le no de la section en cause (p. ex. A.70).
- L'utilisation des cases 79 des sections de taxation A à C au recto et celle des cases 81 à 90 des sections de taxation A à G au verso est facultative.
- En cas d'application d'un accord client prévoyant une taxation centralisée, une seule section de taxation est utilisée pour l'ensemble du parcours couvert par cet accord, que les prix prévus à l'accord soient exprimés sous forme de prix scindés ou globaux.
- Chaque transporteur qui met en compte des frais utilise une section de taxation distincte. Lorsque le nombre des sections de taxation ne suffit pas, il est fait usage de feuilles supplémentaires (ne vaut que pour la lettre de voiture papier).

No Case	Statut donnée	Données	Accès aux données		
			Lire	Entrer	Modifier
70	O	Codes du parcours de taxation : Codes internationaux du pays selon l'annexe à la fiche UIC 920-14 et de la gare ou du point correspondant selon le DIUM au début et à la fin de la section de taxation ou à la gare dans laquelle seuls des frais sont survenus.	- Expéditeur - Destinataire		- Transporteur contractuel - Transporteur subséquent
71	C	Code itinéraire lorsque l'accord client ou le tarif appliqué le prévoit.	- Expéditeur - Destinataire		- Transporteur contractuel - Transporteur subséquent
72	O	Code NHM : Indication du code NHM (www.uic.org) déterminant pour la taxation (ne correspond pas toujours à celui qui est inscrit dans la case 24).	- Expéditeur - Destinataire		- Transporteur contractuel - Transporteur subséquent
73	C	Monnaie : Code selon le point 3 de la présente annexe correspondant à la monnaie des montants inscrits dans la section de taxation.	- Expéditeur - Destinataire		- Transporteur contractuel - Transporteur subséquent
74	F	Masse taxée, séparément par tarif et par position NHM. Le cas échéant, superficie en m2 ou volume du wagon ou des marchandises en m3 appliqué pour la taxation.	- Expéditeur - Destinataire		- Transporteur contractuel - Transporteur subséquent
75	O	Accord client ou tarif appliqué	- Expéditeur - Destinataire		- Transporteur contractuel - Transporteur subséquent
76	F	Km/Zone : Distance tarifaire, exprimée en km ou en zone, entre les gares ou points correspondant au début et à la fin de la section de taxation.	- Expéditeur - Destinataire		- Transporteur contractuel - Transporteur subséquent
77	F	Majorations, redevances, déductions	- Expéditeur - Destinataire		- Transporteur contractuel - Transporteur subséquent
78	F	Prix par unité, y compris majorations ou déductions éventuelles, séparément par position NHM ou un trait en cas d'application d'un accord client avec taxation centralisée.	- Expéditeur - Destinataire		- Transporteur contractuel - Transporteur subséquent
79	C	Frais : Désignation des frais selon point 5.1 du présent guide, avec montants détaillés.	- Expéditeur - Destinataire		- Transporteur contractuel - Transporteur subséquent

No Case	Statut donnée	Données	Accès aux données		
			Lire	Entrer	Modifier
80	C	Remboursement : Montant du remboursement reporté du recto.	- Expéditeur - Destinataire		- Transporteur contractuel - Transporteur subséquent (Indication par le transporteur à l'arrivée.)
81	F	Franco : Prix de transport à la charge de l'expéditeur, en monnaie du tarif, séparément par tarif et par position NHM ou un trait en cas d'application d'un accord client avec taxation centralisée.	- Expéditeur		- Transporteur contractuel - Transporteur subséquent
82	F	Port dû : Prix de transport à la charge du destinataire, en monnaie du tarif, séparément par tarif et par position NHM ou un trait en cas d'application d'un accord client avec taxation centralisée.	- Destinataire		- Transporteur contractuel - Transporteur subséquent
83	C	Cours franco : Indication du cours de conversion pour les montants à la charge de l'expéditeur qui ne sont pas exprimés dans la monnaie d'encaissement.	- Expéditeur		- Transporteur contractuel - Transporteur subséquent
84	C	Frais à la charge de l'expéditeur : Total des frais à la charge de l'expéditeur, en monnaie du tarif.	- Expéditeur		- Transporteur contractuel - Transporteur subséquent
85	C	Frais à la charge du destinataire : Total des frais à la charge du destinataire, en monnaie du tarif.	- Destinataire		- Transporteur contractuel - Transporteur subséquent
86	C	Cours port dû : Indication du cours de conversion pour les montants à la charge du destinataire qui ne sont pas exprimés dans la monnaie d'encaissement.	- Destinataire		- Transporteur contractuel - Transporteur subséquent
87	C	Section de taxation en monnaie d'encaissement à la charge de l'expéditeur	- Expéditeur		- Transporteur contractuel - Transporteur subséquent
88	F	Section de taxation en monnaie du tarif à la charge de l'expéditeur ou un trait en cas d'application d'un accord client avec taxation centralisée et lorsqu'il n'y a pas de frais accessoires inscrits dans la section de taxation revenant au transporteur d'origine du parcours.	- Expéditeur		- Transporteur contractuel - Transporteur subséquent
89	F	Section de taxation en monnaie du tarif à la charge du destinataire ou un trait en cas d'application d'un accord client avec taxation centralisée et lorsqu'il n'y a pas de frais accessoires inscrits dans la section de taxation revenant au transporteur d'origine du parcours.	- Destinataire		- Transporteur contractuel - Transporteur subséquent

No Case	Statut donnée	Données	Accès aux données		
			Lire	Entrer	Modifier
90	C	Section de taxation en monnaie d'encaissement à la charge du destinataire	- Destinataire		- Transporteur contractuel - Transporteur subséquent
91	C	Report des feuilles supplémentaires franco : Report du total des sections de taxation figurant sur une feuille supplémentaire, à percevoir au départ (ne vaut que pour la lettre de voiture papier).	- Expéditeur		- Transporteur contractuel - Transporteur subséquent
92	C	Report des feuilles supplémentaires port dû : Report du total des sections de taxation figurant sur une feuille supplémentaire, à percevoir à l'arrivée (ne vaut que pour la lettre de voiture papier).	- Destinataire		- Transporteur contractuel - Transporteur subséquent
93	C	Total général des montants à percevoir au départ	- Expéditeur		- Transporteur contractuel - Transporteur subséquent
94	C	Total général des montants à percevoir à l'arrivée	- Destinataire		- Transporteur contractuel - Transporteur subséquent

No Case	Statut donnée	Données	Accès aux données		
			Lire	Entrer	Modifier
99	F	Indications douanières : Case réservée pour les indications de la douane.	- Transporteur contractuel - Transporteur subséquent - Expéditeur - Destinataire		- Autorités douanières

3 Désignation des monnaies et codes

ALL	Lek albanais Albanischer Lek Albanian lek	HRK	Kuna croate Kroatische Kuna Croatian kuna	RON	Nouveau leu roumain Neue rumänische Leu New Romanian leu
AMD	Dram arménien Armenischer Dram Armenian dram	HUF	Forint hongrois Ungarischer Forint Hungarian forint	RSD	Dinar serbe Serbischer Dinar Serbian dinar
BAM	Mark convertible Konvertierbare Mark Convertible Mark	IQD	Dinar irakien Irakischer Dinar Iraqi dinar	RUB	Rouble russe Russischer Rubel Russian rouble
BGN	Lev bulgare Bulgarische Lew Bulgarian lev	IRR	Rial iranien Iranischer Rial Iranian rial	SEK	Couronne suédoise Schwedische Krone Swedish krona
CHF	Franc suisse Schweizer Franken Swiss franc	LBP	Livre libanaise Libanesisches Pfund Lebanese pound	SYP	Livre syrienne Syrisches Pfund Syrian pound
CZK	Couronne tchèque Tschechische Krone Czech koruna	MAD	Dirham marocain Marokkanischer Dirham Moroccan dirham	TND	Dinar tunisien Tunesischer Dinar Tunisian dinar
DKK	Couronne danoise Dänische Krone Danish krone	MKD	Denar macédonien Mazedonischer Denar Macedonian denar	TRY	Nouvelle livre turque Neues türkisches Pfund New Turkish lira
DZD	Dinar algérien Algerischer Dinar Algerian dinar	NOK	Couronne norvégienne Norwegische Krone Norwegian krone	UAH	Hryvnia ukrainien Ukrainischer Hryvnia Ukrainian hryvnia
EUR	EURO *)	PKR	Roupie pakistanaise Pakistanische Rupie Pakistani rupee	USD	Dollar USA USA-Dollar US dollar
GBP	Livre anglaise Englisches Pfund Pound sterling	PLN	Zloty polonais Polnischer Zloty Polish zloty	XDR	Droit de tirage spécial (DTS) Sonderziehungsrecht (SZR) Special drawing right (SDR)
GEL	Lari géorgien Georgischer Lari Georgian lari				

* Dans la République du Monténégro, l'Euro est utilisé.
Für die Republik Montenegro gilt der Euro.
In the Republic of Montenegro the euro is used.

4 Exemples de remplissage de la case 58b) de la lettre de voiture

CAS	Transporteur contractuel selon case 58 a)	Transporteurs / transporteurs substitués	Demande d'application de la procédure simplifiée de transit ferroviaire dans la case 58 b)	Inscription du code du principal obligé dans la case 58 b)	Inscriptions dans les cases 58 a) et 58 b) de la lettre de voiture CIM (exemples)	Remarques
1	Siège dans l'Union européenne (UE) ou dans une Partie contractante de la Convention UE-AELE relative à un régime de transit commun.	Tous les transporteurs dans l'UE et/ou dans une Partie contractante de la Convention UE-AELE remplissent les conditions pour la procédure simplifiée de transit ferroviaire.	Oui , demande par le transporteur contractuel.	Code du transporteur contractuel ou le cas échéant code d'une EF participant au transport, si le transporteur contractuel n'est pas lui-même autorisé à appliquer la procédure simplifiée.		Vaut également si le transport débute en dehors de l'UE.
2	comme cas 1.	Les transporteurs dans l'UE ou dans une Partie contractante de la Convention UE-AELE ne remplissent pas toutes les conditions pour la procédure simplifiée de transit ferroviaire.	Pas possible.	Aucune inscription dans la case 58 b) ; « open access » ! Ouverture d'une procédure de transit normale (NSTI).		
3	Siège pas dans l'Union européenne ou dans une Partie contractante de la Convention UE-AELE relative à un régime de transit commun.	Tous les transporteurs dans l'UE et/ou dans une Partie contractante de la Convention UE-AELE remplissent les conditions pour la procédure simplifiée de transit ferroviaire.	Oui , demande par le transporteur contractuel au nom et pour le compte du transporteur qui prend en charge le premier les marchandises dans l'UE ou dans un autre Etat membre de la Convention UE-AELE.	Code du transporteur qui prend en charge le premier les marchandises dans un Etat de l'UE ou dans un autre Etat membre de la Convention UE-AELE. Exemple : RCH.		Vaut également si le transport débute dans l'UE ou dans une Partie contractante de la Convention UE-AELE.
4	comme cas 3.	Les transporteurs dans l'UE ou dans une Partie contractante de la Convention UE-AELE ne remplissent pas toutes les conditions pour la procédure simplifiée de transit ferroviaire.	Pas possible.	Aucune inscription dans la case 58 b) ; « open access » ! Ouverture d'une procédure de transit normale (NSTI).		
5	Réexpédition Chaque parcours du transport est à considérer séparément selon les critères des cas 1 à 4.					
6	Transports directs de marchandises communautaires T2 entre deux points situés dans l'UE mais qui traversent le territoire d'un pays tiers (par ex. la Suisse)	comme cas 1 à 4.	comme cas 1 à 4.	comme cas 1 à 4.	comme cas 1 à 4.	(Seuls) Les transports entre les Pays-Bas, l'Allemagne, la Belgique, la France et l'Italie transitant par la Suisse peuvent faire l'objet d'une demande d'application de la procédure simplifiée «SWISS Corridor T2».



Annexe 3

Point 5.1

Liste des frais

1 Généralités

Les frais comprennent le prix de transport, les frais accessoires, les droits de douane et les autres frais (voir point 8.1 CGT-CIM).

La présente liste contient les principaux frais relatifs aux prestations liées au transport (partie A) ainsi que les principaux frais accessoires, droits de douane et autres frais (partie B).

2 Partie A : Frais relatifs aux prestations liées directement au transport

Ces frais sont couverts par la mention « franco de port ».

Code UIC (documents papier)	Code UNECE (documents électroniques)	Désignation	Signification (voir pages 4 et 5)	Particularités (voir page 6)
1	2	3	4	5
10	104024	Frais d'utilisation de conteneurs		X
11	104063	Frais portuaires	X	
12	104071	Frais pour chargement/déchargement supplémentaires (y compris changement d'essieux)		
13	104102	Frais de passage par bac		
14	104109	Frais d'arrêt de wagons en cours de route	X	
15	104135	Frais d'utilisation d'agrès de chargement		X
16	104144	Frais d'utilisation de palettes		
17	104187	Frais de transbordement ou de transvasement		
18	105006	Frais de camionnage au départ	X	
19	106006	Frais de remise à domicile	X	
20	108003	Frais d'utilisation de wagons spéciaux, par exemple wagon à plate-forme surbaissée		X
21	108004	Frais d'acheminement par train spécial		
22	108005	Frais d'utilisation de trucks/bogies transporteurs		
23	108006	Frais de transports exceptionnels		
24	110007	Frais frigorifiques		
26	104201	Frais de traversée par le tunnel sous la Manche		
27	104159	Autres frais	X	

3 Partie B : Frais accessoires, droits de douane et autres frais

Code UIC (documents papier)	Code UNECE (documents électroniques)	Désignation	Signification (voir pages 4 et 5)	Particularités (voir page 6)
1	2	3	4	5
		Section 1 – Frais de manutention des marchandises		
30	203133	Frais de chargement		
31	204178	Frais de déchargement		
32	206001	Frais de rechargement (y compris frais de rectification de chargement)		X
33	210041	Frais de magasinage		
34	215005	Frais de pesage		
35	216023	Frais d'embranchement particulier à la gare d'arrivée		
36	216024	Frais d'embranchement particulier à la gare de départ		
37	216031	Frais de manœuvre à la gare de départ	X	
38	216045	Frais de manœuvre à la gare d'arrivée ou dans une gare intermédiaire	X	
39	216046	Frais d'utilisation d'appareils de levage		
		Section 2 – Frais de documentation		
40	301074	Frais d'accomplissement des formalités de douane dans le pays de départ	X	
41	301075	Frais d'accomplissement des formalités de douane dans les pays de transit	X	
42	301076	Frais d'accomplissement des formalités de douane dans le pays d'arrivée	X	
43	302002	Frais d'avis d'arrivée		X
44	302003	Frais d'attestation de livraison		
45	301001	Frais d'accomplissement d'autres formalités administratives	X	
46	301003	Frais d'accomplissement des formalités de douane incombant au transporteur		
		Section 3 – Frais d'utilisation d'engins de transport		
50	401015	Frais de stationnement de wagons		
51	401016	Frais d'immobilisation de matériels autres que des wagons		
52	401017	Frais d'utilisation de remorque porte-wagon au départ		
53	401018	Frais d'utilisation de remorque porte-wagon à l'arrivée		
54	402003	Frais d'utilisation de bâches		X
55	402006	Frais d'utilisation d'appareils de chauffage		

Code UIC (documents papier)	Code UNECE (documents électroniques)	Désignation	Signification (voir pages 4 et 5)	Particularités (voir page 6)
1	2	3	4	5
		Section 4 – Droits, taxes et redevances		
60	501005	Droits de douane et autres sommes perçues par la douane à l'exclusion de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)		
61	502002	TVA perçue par la douane		
62	502009	TVA relative aux frais perçus par le transporteur dans les échanges entre Etats membres de l'Union européenne (UE)		X
		Section 5 – Autres frais		
70	600018	Frais de glaçage ou de réglage		
71	600926	Frais de nettoyage ou de désinfection		
72	606008	Frais de déclaration de valeur	X	X
73	608001	Frais d'avance		
74	608003	Frais de remboursement		
75	609008	Frais pour les soins à donner aux animaux		
76	609018	Frais résultant du fait d'avoir à attendre la fourniture par l'expéditeur des documents nécessaires à l'accomplissement des formalités exigées par les douanes ou par d'autres autorités (cf. article 15 § 2 CIM)		X
77	609019	Frais pour lettre de voiture incorrecte résultant du fait que l'expéditeur ait inscrit des indications dans la lettre de voiture qui sont irrégulières, inexactes, incomplètes ou portées ailleurs qu'à l'espace prévu (cf. article 8 § 1 CIM)		X
78	609028	Frais de convoyage	X	
79	609031	Frais de comptage ou d'examen des emballages ou des animaux	X	
80	609085	Frais de gare		
81	609126	Frais pour la réexpédition de wagons complets en provenance ou à destination de l'étranger		
82	609128	Autres frais accessoires		
83	609129	Autres dépenses		
84	609130	Autres frais à percevoir du destinataire		X
85	609103	Sommes perçues par d'autres autorités administratives		
86	609109	Frais de transport antérieurs		X
87	606009	Frais de déclaration d'intérêt à la livraison	X	X
		Section 6 – Codes collectifs		
02	200999	Tous les frais de manutention des marchandises (section 1)		
03	300999	Tous les frais de documentation (section 2)		
04	400999	Tous les frais d'utilisation d'engins de transport (section 3)		
05	500999	Tous les droits, taxes et redevances (section 4)		
06	600999	Tous les autres frais (section 5)		

Signification de certaines désignations

Code UIC	Code UNECE	
11	104063	<i>Frais portuaires</i> Ces frais sont perçus dans certains ports maritimes pour compenser les diverses opérations particulières (autres que celles de manœuvre) devant être effectuées pour le transfert des wagons ou des marchandises, des installations portuaires aux navires et vice versa.
14	104109	<i>Frais d'arrêt de wagons en cours de route</i> Ces frais sont destinés à compenser les prestations particulières du transporteur liées à un arrêt en cours de route, par exemple pour compléter le chargement ou pour un déchargement partiel ou pour des soins à donner aux animaux.
18	105006	<i>Frais de camionnage au départ</i> Frais de ramassage.
19	106006	<i>Frais de remise à domicile</i> Frais pour la remise par camion.
27	104159	<i>Autres frais</i> Ces frais sont perçus par certains transporteurs, comme par exemple pour la mise à disposition d'un wagon couvert ou d'un wagon de protection.
37	216031	<i>Frais de manœuvre à la gare de départ</i> Ces frais sont perçus lorsque des prestations spéciales de manœuvre sont nécessaires, par exemple en cas de mise à disposition, de transfert ou d'enlèvement d'un wagon à ou d'un endroit déterminé d'une gare ou d'un port. Le cas peut se présenter également pour certaines demandes – le plus souvent en corrélation avec d'autres prestations – par exemple lors d'une demande tardive de pesage en corrélation avec les frais de pesage.
38	216045	<i>Frais de manœuvre à la gare d'arrivée ou dans une gare intermédiaire</i> Même signification que sous code 37.
40	301074	<i>Frais d'accomplissement des formalités de douane dans le pays de départ</i> Frais d'accomplissement des formalités de douane en relation avec l'accomplissement des formalités pour le compte du client dans le pays de départ. Par exemple : prestations logistiques douane telles que présentation d'une déclaration.
41	301075	<i>Frais d'accomplissement des formalités de douane dans les pays de transit</i> Frais d'accomplissement des formalités de douane en relation avec l'accomplissement des formalités pour le compte du client dans les pays de transit. Par exemple : prestations logistiques douane telles que présentation d'une déclaration.
42	301076	<i>Frais d'accomplissement des formalités de douane dans le pays d'arrivée</i> Frais d'accomplissement des formalités de douane en relation avec l'accomplissement des formalités pour le compte du client dans le pays d'arrivée. Par exemple : prestations logistiques douane telles que présentation d'une déclaration.

Signification de certaines désignations (suite)

Code UIC	Code UNECE	
45	301001	<i>Frais d'accomplissement d'autres formalités administratives</i> Ces frais sont perçus pour l'accomplissement de diverses formalités administratives par le transporteur en lieu et place de l'expéditeur – à l'exception des formalités douanières pour l'accomplissement desquelles une position spéciale est prévue – comme par exemple les formalités relatives au change, les prescriptions sanitaires, vétérinaires, fiscales, statistiques ou de police.
72	606008	<i>Frais de déclaration de valeur</i> Ces frais représentent la prime de déclaration de valeur.
78	609028	<i>Frais de convoyage</i> Ces frais sont prévus pour les cas où le tarif ne prévoit pas, pour les personnes accompagnant des marchandises ou des animaux, la perception du prix de transport d'après les tarifs voyageurs correspondant à la nature du train et à la classe utilisée.
79	609031	<i>Frais de comptage ou d'examen des emballages ou des animaux</i> En dehors du comptage proprement dit, il faut tenir compte des prestations du transporteur pour vérifier si les indications en lettre de voiture répondent aux caractéristiques de l'envoi et pour constater si l'expéditeur a observé les prescriptions de sécurité pour certaines marchandises et enfin des prestations qui résultent d'un contrôle du déchargement demandé par l'expéditeur ou le destinataire d'un envoi.
87	606009	<i>Frais de déclaration d'intérêt à la livraison</i> Ces frais représentent la prime de déclaration d'intérêt à la livraison.

Particularités

Code UIC	Code UNECE	
10 15 54	104024 104135 402003	L'affranchissement partiel de ces frais n'est pas admis.
20 72	108003 606008	Lorsque les frais d'utilisation d'un wagon spécial et les frais de déclaration de valeur sont indivisibles pour la totalité du parcours, leur affranchissement partiel n'est pas admis.
32	206001	Ces frais doivent être payés par l'expéditeur (cf. article 13 § 2 CIM). La gare où surviennent de tels frais les porte sur le bulletin d'affranchissement (si un bulletin est joint à la lettre de voiture) ou en fait reprise sur le transporteur contractuel.
43 84	302002 609130	Ces frais ne peuvent pas être pris en charge par l'expéditeur.
62	502009	Sauf si les règles fiscales dispensent le transporteur de la percevoir, la TVA relative aux frais perçus par le transporteur dans les échanges entre Etats membres de l'Union européenne (UE) s'ajoute aux frais hors taxe facturés à chaque débiteur, conformément à la mention relative au paiement des frais auxquels la TVA se rapporte.
76 77	609018 609019	Ces frais doivent être payés par l'expéditeur. La gare où surviennent de tels frais les porte sur le bulletin d'affranchissement (si un bulletin est joint à la lettre de voiture) ou en fait reprise sur le transporteur contractuel.
86	609109	Les frais de transport antérieurs doivent être payés par le destinataire.
87	606009	Pour les frais de déclaration d'intérêt à la livraison, l'affranchissement partiel n'est pas admis.



Annexe 4 a

Point 6

Lettre de voiture CIM

Recommandation pour le papier et la couleur

- **Papier** : autocopiant (par procédé chimique), blanc, écriture par décalque couleur noire
 - 1^{er} feuillet = CB 56 gr.
 - 2^e - 4^e feuillets = CFB 53 gr.
 - 5^e feuillet = CF 57 gr.

Pour les lettres de voiture munies de papier carbone, des papiers d'une masse comprise entre 50 et 60 gm² doivent être utilisés.

- **Couleur** : Pantone 348U (vert)
- **Dimension** : 211x297 mm
(talon y compris: 211x320 mm)

Cas particulier : Lorsque la lettre de voiture CIM est établie au moyen d'une imprimante d'ordinateur, le verso est imprimé en cas de besoin, sur une feuille séparée au départ. Si le verso n'est pas imprimé et que des frais surviennent en cours de route, il y a lieu d'utiliser le verso des feuillets 1 à 3 d'une lettre de voiture CIM en tant que feuilles supplémentaires et de les joindre à la lettre de voiture d'origine.

30 Lettre de voiture CIM Frachtbrief CIM <input type="checkbox"/>	Lettre wagon CUV Wagenbrief CUV <input type="checkbox"/>	40	41	42	43
1	2	44	45	46	47

1 Expéditeur (nom, adresse) - Absender (Name, Anschrift) Signature Unterschrift N° TVA MWSt.-Nr.	2 3 E-Mail Tel. Fax	7 Déclarations de l'expéditeur Erklärungen des Absenders	8 Référence expéditeur - Absender Referenz
---	---	--	---

4 Destataire (nom, adresse, pays) Empfänger (Name, Anschrift, Land) N° TVA MWSt.-Nr.	5 6 E-Mail Tel. Fax	9 Annexes - Beilagen	
--	---	-----------------------------	--

10 Lieu de livraison Ablieferungsort Gare - Bahnhof Pays - Land	11 12	16 Prise en charge Übernahme mois - jour - heure Monat - Tag - Stunde	17
---	----------------------------	---	-----------

13 Conditions commerciales - Kommerzielle Bedingungen 14	18 Wagon N° - Wagen Nr.	19 Parcours - Strecke par - durch Facturation transit Transfakturation	
---	--------------------------------	--	--

15 Informations pour le destinataire - Vermerke für den Empfänger	20 Paiement des frais Zahlung der Kosten y compris - einschliesslich jusqu'à - bis <input type="checkbox"/> Franco de port Franko Fracht <input type="checkbox"/> Incoterms	
--	--	--

21 Désignation de la marchandise Bezeichnung des Gutes	22 Transport exceptionnel Aussergewöhnliche Sendung oui ja <input type="checkbox"/>	23 RID oui ja <input type="checkbox"/>	24 NHM Code	25 Masse	26 Déclaration de valeur Wert des Gutes Monnaie 27 Intérêt à la livraison Interesse an der Lieferung Währung 28 Remboursement Nachnahme Monnaie 48 Vérification Überprüfung par - durch
--	--	---	--------------------	-----------------	--

99 Indications douanières Zollamtliche Vermerke	
---	--

70 Parcours - Strecke 71 72 73 74 75 76 77 78	79 Frais 79 Gebühren	49 Code d'affranchissement Frankaturcode 50 Itinéraires - Leitungswege 51 Opérations douanières - Zollbehandlung 52 Bulletin d'affranchissement Frankaturrechnung oui ja <input type="checkbox"/> renvoyé zurückgesandt mois - jour Monat - Tag 53 Avis d'encaissement N° Nachnahmebegleitschein Nr. renvoyé zurückgesandt mois - jour Monat - Tag 54 Procès-verbal N° Tatbestandsaufnahme Nr. établi par erstellt durch mois - jour Monat - Tag 55 Prolongation du délai de livraison - Lieferfristverlängerung Code du - von au - bis lieu - Ort
---	---------------------------------------	--

56 Déclarations du transporteur - Erklärungen des Beförderers	57 Autres transporteurs - Andere Beförderer Nom, adresse - Name, Anschrift Parcours - Strecke	Qualité Eigenschaft
--	--	------------------------

58 a) Transporteur contractuel - Vertraglicher Beförderer Signature - Unterschrift	59 Date d'arrivée - Ankunftsdatum Arrivage N° - Empfangs-Nr.	60 Mise à disposition Bereitgestellt mois - jour - heure Monat - Tag - Stunde 61 Quittance du destinataire Empfangsbescheinigung	62 Identification de l'envoi Sendungs-Identifikation Pays - Land Gare - Bahnhof Entreprise Unternehmen Exp. N° Versand Nr.
--	--	---	--

b) Procédure simplifiée de transit ferroviaire Vereinfachtes Eisenbahnversandverfahren oui ja <input type="checkbox"/> Code principal obligé Code Hauptverpflichteter	Duplicata Doppel 4	29 Lieu et date d'établissement - Ort und Datum der Ausstellung Date, signature - Datum, Unterschrift
--	-------------------------------------	---

Duplicata d'une lettre de voiture émise avec un feuillet supplémentaire expéditeur – ce duplicata n'est pas valable à l'appui d'une demande de remboursement fondée sur un tarif, un accord client ou un contrat.

Doppel eines mit einem Zusatzblatt für den Absender ausgestellten Frachtbriefs – dieses Doppel ist nicht gültig zur Begründung eines Antrags auf Rückerstattung bezüglich eines Tarifs, einer Kundenvereinbarung oder eines Vertrags.

Sections de taxation (suite) – Frachtberechnungsabschnitte (Fortsetzung)				Franco – Franko		Port dû – Überweisung	
				Monnaie d'encaissement Erhebungswährung	Monnaie du tarif Tarifwährung	Monnaie du tarif Tarifwährung	Monnaie d'encaissement Erhebungswährung
				Remboursement (Report du recto) } 80			
				Nachnahme (Übertrag von Vorderseite) }			
						86 Cours	
						90	
						81	
						82	
				83 Cours		84	
				85		86 Cours	
				87		88	
				89		90	
				81		82	
				83 Cours		84	
				85		86 Cours	
				87		88	
				89		90	
				81		82	
				83 Cours		84	
				85		86 Cours	
				87		88	
				89		90	
				81		82	
				83 Cours		84	
				85		86 Cours	
				87		88	
				89		90	
				81		82	
				83 Cours		84	
				85		86 Cours	
				87		88	
				89		90	
				91		92	
				Report des feuillets supplémentaires Übertrag von Ergänzungsblättern			
				Montant général – Gesamtbetrag		94	

Report du recto – Übertrag von Vorderseite			
A		Frais	
B		Gebühren	
C		Frais	

D	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	A		Frais	
E	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	B		Gebühren	
F	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	C		Frais	
G	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	A		Frais	

30 Lettre de voiture CIM <input type="checkbox"/> Frachtbrief CIM		Lettre wagon CUV <input type="checkbox"/> Wagenbrief CUV		40	41	42	43
				44	45	46	47
1 Expéditeur (nom, adresse) – Absender (Name, Anschrift) Signature Unterschrift N° TVA MWSt.-Nr.		2 3 E-Mail Tel. Fax		7 Déclarations de l'expéditeur Erklärungen des Absenders		8 Référence expéditeur – Absender Referenz	
4 Destinataire (nom, adresse, pays) Empfänger (Name, Anschrift, Land) N° TVA MWSt.-Nr.		5 6 E-Mail Tel. Fax		9 Annexes – Beilagen			
10 Lieu de livraison Ablieferungsort		11 12		16 Prise en charge Übernahme mois – jour – heure Monat – Tag – Stunde		17	
Gare – Bahnhof Pays – Land		18 Wagon N° – Wagen Nr.		19 Parcours – Strecke par – durch Facturation transit Transitfakturierung			
13 Conditions commerciales – Kommerzielle Bedingungen		14		20 Paiement des frais Zahlung der Kosten y compris – einschliesslich jusqu'à – bis <input type="checkbox"/> Franco de port Franko Fracht <input type="checkbox"/> Incoterms			
15 Informations pour le destinataire – Vermerke für den Empfänger		21 Désignation de la marchandise Bezeichnung des Gutes		22 Transport exceptionnel Aussergewöhnliche Sendung oui ja <input type="checkbox"/>		23 RID oui ja <input type="checkbox"/>	
24 NHM Code		25 Masse		26 Déclaration de valeur Wert des Gutes Monnaie		27 Intérêt à la livraison Interesse an der Lieferung Währung	
28 Remboursement Nachnahme Monnaie		29 Lieu et date d'établissement – Ort und Datum der Ausstellung		99 Indications douanières Zollamtliche Vermerke		48 Vérification Überprüfung par – durch	
70 Parcours Strecke 71 72 73 74 75 76 77 78		79 Frais 79		49 Code d'affran- chissement Frankaturcode		50 Itinéraires – Leitungswege	
51 Opérations douanières – Zollbehandlung		52 Bulletin d'affran- chissement Frankaturrechnung renvoyé zurückgesandt mois – jour Monat – Tag		53 Avis d'encaissement N° Nachnahmebegleitschein Nr. renvoyé zurückgesandt mois – jour Monat – Tag		54 Procès-verbal N° Tatbestandsaufnahme Nr. établi par erstellt durch mois – jour Monat – Tag	
55 Prolongation du délai de livraison – Lieferfristverlängerung Code du – von au – bis lieu – Ort		56 Déclarations du transporteur – Erklärungen des Beförderers		57 Autres transporteurs – Andere Beförderer Nom, adresse – Name, Anschrift Parcours – Strecke Qualité Eigenschaft			
58 a) Transporteur contractuel – Vertraglicher Beförderer Signature – Unterschrift		59 Date d'arrivée – Ankunftsdatum Arrivage N° – Empfangs-Nr.		60 Mise à disposition Bereitgestellt mois – jour – heure Monat – Tag – Stunde		62 Identification de l'envoi Sendungs- Identifikation Pays – Land Gare – Bahnhof Entreprise Unternehmen Exp. N° Versand Nr.	
b) Procédure simplifiée de transit ferroviaire Vereinfachtes Eisenbahnversandverfahren Code principal obligé Code Hauptverpflichteter		61 Quitittance du destinataire Empfangsbescheinigung		63 Feuillet supplémentaire pour l'expéditeur Zusatzblatt für den Absender		29 Lieu et date d'établissement – Ort und Datum der Ausstellung	

4a

Non valable aux fins d'un crédit documentaire.
Non valable pour présenter une réclamation conformément à l'article 43 CIM.
Non valable pour modifier le contrat de transport ou donner des instructions en cas d'empêchement au transport ou à la livraison.

Nicht gültig zu Dokumentarkreditzwecken.
Nicht gültig zur Einreichung einer Reklamation gemäss Artikel 43 CIM.
Nicht gültig zur Änderung des Beförderungsvertrags oder zur Erteilung von Anweisungen im Falle eines Beförderungs- oder Ablieferungshindernisses.

Sections de taxation (suite) – Frachtberechnungsabschnitte (Fortsetzung)

Franco – Franko		Port dû – Überweisung	
Monnaie d'encaissement Erhebungswährung	Monnaie du tarif Tarifwährung	Monnaie du tarif Tarifwährung	Monnaie d'encaissement Erhebungswährung
Remboursement (Report du recto) / Nachnahme (Übertrag von Vorderseite) }			80
			86 Cours
			90
83 Cours	84	85	86 Cours
87	88	89	90
	81	82	
83 Cours	84	85	86 Cours
87	88	89	90
	81	82	
83 Cours	84	85	86 Cours
87	88	89	90
	81	82	
83 Cours	84	85	86 Cours
87	88	89	90
	81	82	
83 Cours	84	85	86 Cours
87	88	89	90
	81	82	
91	Report des feuilles supplémentaires / Übertrag von Ergänzungsblättern		92
93	Montant général – Gesamtbetrag		94

		A		B		C	
		Frais		Gebühren		Frais	
D	70	71	72	73	74	75	76
	75	76	77	78	79	80	81
E	70	71	72	73	74	75	76
	75	76	77	78	79	80	81
F	70	71	72	73	74	75	76
	75	76	77	78	79	80	81
G	70	71	72	73	74	75	76
	75	76	77	78	79	80	81

Report du recto – Übertrag von Vorderseite



Annexe 4 b

Point 6

Lettre de voiture CIM transport combiné

Recommandation pour le papier et la couleur

- **Papier** : autocopiant (par procédé chimique), blanc, écriture par décalque couleur noire
 - 1^{er} feuillet = CB 56 gr.
 - 2^e - 4^e feuillets = CFB 53 gr.
 - 5^e feuillet = CF 57 gr.

Pour les lettres de voiture munies de papier carbone, des papiers d'une masse comprise entre 50 et 60 gm² doivent être utilisés.

- **Couleur** : Pantone 348U (vert)
- **Dimension** : 211x297 mm
(talon y compris: 211x320 mm)

Cas particulier : Lorsque la lettre de voiture CIM transport combiné est établie au moyen d'une imprimante d'ordinateur, le verso est imprimé en cas de besoin, sur une feuille séparée au départ. Si le verso n'est pas imprimé et que des frais surviennent en cours de route, il y a lieu d'utiliser le verso des feuillets 1 à 3 d'une lettre de voiture CIM en tant que feuilles supplémentaires et de les joindre à la lettre de voiture d'origine.

A remplir par l'entreprise de transport combiné ou le client/remettant
Durch das Unternehmen des Kombinierten Verkehrs oder den Kunden/Auflieferer auszufüllen

X Désigner par une croix ce qui convient – Zutreffendes ankreuzen
(Cases – Felder 20, 22, 23, 30, 52, 58)

Point – Punkt 6, 7, 8

30 Lettre de voiture CIM transport combiné **Lettre wagon CUV transport combiné** **Frachtbrief CIM Kombiniertes Verkehr** **Wagenbrief CUV Kombiniertes Verkehr**

1 Expéditeur (nom, adresse) – Absender (Name, Anschrift)		2		7 Déclarations de l'expéditeur Erklärungen des Absenders		8 Référence expéditeur – Absender Referenz	
Signature Unterschrift		E-Mail					
N° TVA MWSt.-Nr.		Tel.					
4 Destinaire (nom, adresse, pays) Empfänger (Name, Anschrift, Land)		5		9 Annexes – Beilagen			
		E-Mail					
		Tel.					
		Fax					
10 Lieu de livraison Ablieferungsort		11		16 Prise en charge Übernahme		17	
				mois – jour – heure Monat – Tag – Stunde			
				Lieu – Ort			
Gare – Bahnhof		Pays – Land		18 Wagon N° – Wagen Nr.		19 Parcours – Strecke	
13 Conditions commerciales – Kommerzielle Bedingungen		14				par – durch	
						Facturation transit Transitfakturierung	
15 Informations pour le destinataire – Vermerke für den Empfänger				20 Paiement des frais Zahlung der Kosten		y compris – einschliesslich	
				<input type="checkbox"/> Franco de port Franko Fracht		jusqu'à – bis	
				<input type="checkbox"/> Incoterms			
21 N° UTI/Type UTI/Longueur UTI/Masse nette/Tare UTI/Désignation de la marchandise UTI-Nr./UTI-Typ/Länge UTI/Nettomasse/Tara UTI/Bezeichnung des Gutes		22 Transport exceptionnel Aussergewöhnliche Sendung		23 RID		24 NHM Code UTI 1	
		oui ja <input type="checkbox"/>		oui ja <input type="checkbox"/>			
						25 Masse brute UTI 1	
						Bruttomasse UTI 2	
						Total	
UTI 1		Scellés N° – Verschlüsse Nr.		Référence – Referenz		26 Déclaration de valeur Wert des Gutes	
						Monnaie	
						27 Intérêt à la livraison Interesse an der Lieferung	
						Währung	
						28 Remboursement Nachnahme	
						Monnaie	
UTI 2		Scellés N° – Verschlüsse Nr.		Référence – Referenz		48 Vérification Überprüfung	
						par – durch	

29 Lieu et date d'établissement – Ort und Datum der Ausstellung	
--	--

31 a) Procédure simplifiée de transit ferroviaire Vereinfachtes Eisenbahnversandverfahren		32 Date d'arrivée – Ankunftsdatum		33 Mise à disposition Bereitgestellt		34 Identification de l'envoi Sendungs-Identifikation	
oui ja <input type="checkbox"/>				mois – jour – heure Monat – Tag – Stunde		Pays – Land	
Code principal obligé Code Hauptverpflichteter		Arrivée N° – Empfangs-Nr.		35 Quittance du destinataire Empfangsbescheinigung		Gare – Bahnhof	
		Original				Exp. N° Versand Nr.	
				Date, signature – Datum, Unterschrift			

36 Déclarations du transporteur – Erklärungen des Beförderers		37 Autres transporteurs – Andere Beförderer		38 Code d'affranchissement Frankaturcode		39 Itinéraires – Leitungswege	
		Nom, adresse – Name, Anschrift					
		Parcours – Strecke					
		Qualité Eigenschaft					

40 a) Transporteur contractuel – Vertraglicher Beförderer		41 Date d'arrivée – Ankunftsdatum		42 Mise à disposition Bereitgestellt		43 Identification de l'envoi Sendungs-Identifikation	
Signature – Unterschrift				mois – jour – heure Monat – Tag – Stunde		Pays – Land	
b) Procédure simplifiée de transit ferroviaire Vereinfachtes Eisenbahnversandverfahren		Arrivée N° – Empfangs-Nr.		44 Quittance du destinataire Empfangsbescheinigung		Gare – Bahnhof	
oui ja <input type="checkbox"/>		Original				Exp. N° Versand Nr.	
Code principal obligé Code Hauptverpflichteter				Date, signature – Datum, Unterschrift			

45 Déclarations du transporteur – Erklärungen des Beförderers		46 Autres transporteurs – Andere Beförderer		47 Code d'affranchissement Frankaturcode		48 Itinéraires – Leitungswege	
		Nom, adresse – Name, Anschrift					
		Parcours – Strecke					
		Qualité Eigenschaft					

49 a) Transporteur contractuel – Vertraglicher Beförderer		50 Date d'arrivée – Ankunftsdatum		51 Mise à disposition Bereitgestellt		52 Identification de l'envoi Sendungs-Identifikation	
Signature – Unterschrift				mois – jour – heure Monat – Tag – Stunde		Pays – Land	
b) Procédure simplifiée de transit ferroviaire Vereinfachtes Eisenbahnversandverfahren		Arrivée N° – Empfangs-Nr.		53 Quittance du destinataire Empfangsbescheinigung		Gare – Bahnhof	
oui ja <input type="checkbox"/>		Original				Exp. N° Versand Nr.	
Code principal obligé Code Hauptverpflichteter				Date, signature – Datum, Unterschrift			

54 Déclarations du transporteur – Erklärungen des Beförderers		55 Autres transporteurs – Andere Beförderer		56 Code d'affranchissement Frankaturcode		57 Itinéraires – Leitungswege	
		Nom, adresse – Name, Anschrift					
		Parcours – Strecke					
		Qualité Eigenschaft					

58 a) Transporteur contractuel – Vertraglicher Beförderer		59 Date d'arrivée – Ankunftsdatum		60 Mise à disposition Bereitgestellt		61 Identification de l'envoi Sendungs-Identifikation	
Signature – Unterschrift				mois – jour – heure Monat – Tag – Stunde		Pays – Land	
b) Procédure simplifiée de transit ferroviaire Vereinfachtes Eisenbahnversandverfahren		Arrivée N° – Empfangs-Nr.		62 Quittance du destinataire Empfangsbescheinigung		Gare – Bahnhof	
oui ja <input type="checkbox"/>		Original				Exp. N° Versand Nr.	
Code principal obligé Code Hauptverpflichteter				Date, signature – Datum, Unterschrift			

Sections de taxation (suite) – Frachtberechnungsabschnitte (Fortsetzung)

Franco – Franko		Port dû – Überweisung	
Monnaie d'encaissement Erhebungswährung	Monnaie du tarif Tarifwährung	Monnaie du tarif Tarifwährung	Monnaie d'encaissement Erhebungswährung

Remboursement (Report du recto) }
Nachnahme (Übertrag von Vorderseite) }

80

86 Cours

90

		Report du recto – Übertrag von Vorderseite					
		A		B		C	
		Frais		Gebühren		Frais	
D	70	71	72	73	74	75	76
	75	76	77	78	79	80	81
E	70	71	72	73	74	75	76
	75	76	77	78	79	80	81
F	70	71	72	73	74	75	76
	75	76	77	78	79	80	81
G	70	71	72	73	74	75	76
	75	76	77	78	79	80	81

	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90
83	Kurs	84	85	86	Kurs	87	88	89	90	91
83	Cours	84	85	86	Cours	87	88	89	90	91
83	Kurs	84	85	86	Kurs	87	88	89	90	91
83	Cours	84	85	86	Cours	87	88	89	90	91
83	Kurs	84	85	86	Kurs	87	88	89	90	91
83	Cours	84	85	86	Cours	87	88	89	90	91
83	Kurs	84	85	86	Kurs	87	88	89	90	91
83	Cours	84	85	86	Cours	87	88	89	90	91
91	Report des feuilles supplémentaires Übertrag von Ergänzungsblättern									92
93	Montant général – Gesamtbetrag									94

A remplir par l'entreprise de transport combiné ou le client/remettant
Durch das Unternehmen des Kombinierten Verkehrs oder den Kunden/Auflieferer auszufüllen

X Désigner par une croix ce qui convient – Zutreffendes ankreuzen
(Cases – Felder 20, 22, 23, 30, 52, 58)

Point – Punkt 6, 7, 8

30 Lettre de voiture CIM transport combiné Frachtbrief CIM Kombiniertes Verkehr		Lettre wagon CUV transport combiné Wagenbrief CUV Kombiniertes Verkehr		40	41	42	43
1 Expéditeur (nom, adresse) – Absender (Name, Anschrift)		2		7 Déclarations de l'expéditeur Erklärungen des Absenders		8 Référence expéditeur – Absender Referenz	
Signature Unterschrift		3		9 Annexes – Beilagen			
N° TVA MWSt.-Nr.		4 Destinaire (nom, adresse, pays) Empfänger (Name, Anschrift, Land)		5			
10 Lieu de livraison Ablieferungsort		6		16 Prise en charge Übernahme		17	
Gare – Bahnhof		11		mois – jour – heure Monat – Tag – Stunde			
13 Conditions commerciales – Kommerzielle Bedingungen		12		Lieu – Ort			
15 Informations pour le destinataire – Vermerke für den Empfänger		14		18 Wagon N° – Wagen Nr.		19 Parcours – Strecke	
21 N° UTI/Type UTI/Longueur UTI/Masse nette/Tare UTI/Désignation de la marchandise UTI-Nr./UTI-Typ/Länge UTI/Nettomasse/Tara UTI/Bezeichnung des Gutes		22 Transport exceptionnel Aussergewöhnliche Sendung		23 RID		24 NHM Code UTI 1	
oui ja		oui ja		oui ja		25 Masse brute UTI 1	
26 Déclaration de valeur Wert des Gutes		27 Intérêt à la livraison Interesse an der Lieferung		28 Remboursement Nachnahme		48 Vérification Überprüfung	
Monnaie		Währung		Monnaie		par – durch	
29 Paiement des frais Zahlung der Kosten		y compris – einschliesslich		jusqu'à – bis			
<input type="checkbox"/> Franco de port Franko Fracht		<input type="checkbox"/> Incoterms		29 Lieu et date d'établissement – Ort und Datum der Ausstellung			
UTI 1 Scellés N° – Verschlüsse Nr.		Référence – Referenz		99 Indications douanières Zollamtliche Vermerke			
N° UTI/Type UTI/Longueur UTI/Masse nette/Tare UTI/Désignation de la marchandise UTI-Nr./UTI-Typ/Länge UTI/Nettomasse/Tara UTI/Bezeichnung des Gutes		RID		oui ja			
UTI 2 Scellés N° – Verschlüsse Nr.		Référence – Referenz		par – durch			
70 Parcours Strecke		71		72		73	
74		75		76		77	
78		79		80		81	
82		83		84		85	
86		87		88		89	
90		91		92		93	
94		95		96		97	
98		99		100		101	
56 Déclarations du transporteur – Erklärungen des Beförderers		57 Autres transporteurs – Andere Beförderer		58 a) Transporteur contractuel – Vertraglicher Beförderer		59 Date d'arrivée – Ankunftsdatum	
Nom, adresse – Name, Anschrift		Parcours – Strecke		Qualité Eigenschaft		mois – jour – heure Monat – Tag – Stunde	
Signature – Unterschrift		Arrivage N° – Empfangs-Nr.		60 Mise à disposition Bereitgestellt		61 Identification de l'envoi Sendungs-Identifikation	
Code principal obligé Code Hauptverpflichteter		Arrivage N° – Empfangs-Nr.		Pays – Land		Gare – Bahnhof	
oui ja		Arrivage N° – Empfangs-Nr.		Entreprise Unternehmen		Exp. N° Versand Nr.	
Feuille de route Frachtkarte		Arrivage N° – Empfangs-Nr.		Date, signature – Datum, Unterschrift		Date, signature – Datum, Unterschrift	
Code principal obligé Code Hauptverpflichteter		Arrivage N° – Empfangs-Nr.		Date, signature – Datum, Unterschrift		Date, signature – Datum, Unterschrift	

Sections de taxation (suite) – Frachtberechnungsabschnitte (Fortsetzung)

Monnaie d'encaissement Erhebungswährung	Franco – Franko		Port dû – Überweisung	
	Monnaie du tarif Tarifwährung	Monnaie du tarif Tarifwährung	Monnaie du tarif Tarifwährung	Monnaie d'encaissement Erhebungswährung

Remboursement (Report du recto)
Nachnahme (Übertrag von Vorderseite) } **80**

86 Cours

90

D 70 Parcours Strecke	75	76	77	78	79	A Frais
E 70 Parcours Strecke	75	76	77	78	79	B Gebühren
F 70 Parcours Strecke	75	76	77	78	79	C Frais
G 70 Parcours Strecke	75	76	77	78	79	Frais

Report du recto – Übertrag von Vorderseite

81	82	80
83 Cours	84	85
87	88	89
83 Cours	84	85
87	88	89
83 Cours	84	85
87	88	89
83 Cours	84	85
87	88	89
83 Cours	84	85
87	88	89
83 Cours	84	85
87	88	89
83 Cours	84	85
87	88	89
83 Cours	84	85
87	88	89
83 Cours	84	85
87	88	89
91	Report des feuilles supplémentaires Übertrag von Ergänzungsblättern	
93	Montant général – Gesamtbetrag	

86 Cours

90

94

A remplir par l'entreprise de transport combiné ou le client/remettant
Durch das Unternehmen des Kombinierten Verkehrs oder den Kunden/Auflieferer auszufüllen

X Désigner par une croix ce qui convient – Zutreffendes ankreuzen
(Cases – Felder 20, 22, 23, 30, 52, 58)

Point – Punkt 6, 7, 8

30 Lettre de voiture CIM transport combiné **Lettre wagon CUV transport combiné** **Frachtbrief CIM Kombiniertes Verkehr** **Wagenbrief CUV Kombiniertes Verkehr**

1 Expéditeur (nom, adresse) – Absender (Name, Anschrift)		2		7 Déclarations de l'expéditeur Erklärungen des Absenders		8 Référence expéditeur – Absender Referenz	
Signature Unterschrift		E-Mail					
N° TVA MWSt.-Nr.		Tel.					
4 Destinaire (nom, adresse, pays) Empfänger (Name, Anschrift, Land)		5		9 Annexes – Beilagen			
		E-Mail					
		Tel.					
		Fax					
10 Lieu de livraison Ablieferungsort		11		16 Prise en charge Übernahme		17	
				mois – jour – heure Monat – Tag – Stunde			
				Lieu – Ort			
13 Conditions commerciales – Kommerzielle Bedingungen		14		18 Wagon N° – Wagen Nr.		19 Parcours – Strecke	
						par – durch	
						Facturation transit Transitfakturierung	
15 Informations pour le destinataire – Vermerke für den Empfänger				20 Paiement des frais Zahlung der Kosten		y compris – einschliesslich	
				<input type="checkbox"/> Franco de port Franko Fracht		jusqu'à – bis	
				<input type="checkbox"/> Incoterms			
21 N° UTI/Type UTI/Longueur UTI/Masse nette/Tare UTI/Désignation de la marchandise UTI-Nr./UTI-Typ/Länge UTI/Nettomasse/Tara UTI/Bezeichnung des Gutes		22 Transport exceptionnel Aussergewöhnliche Sendung		23 RID		24 NHM Code UTI 1	
		oui ja <input type="checkbox"/>		oui ja <input type="checkbox"/>			
						25 Masse brute UTI 1	
						Bruttomasse UTI 2	
						26 Déclaration de valeur Wert des Gutes	
						Monnaie	
						27 Intérêt à la livraison Interesse an der Lieferung	
						Währung	
						28 Remboursement Nachnahme	
						Monnaie	
21 UTI 1 Scellés N° – Verschlüsse Nr.		Référence – Referenz		99 Indications douanières Zollamtliche Vermerke		48 Vérification Überprüfung	
				RID oui ja <input type="checkbox"/>		par – durch	
21 UTI 2 Scellés N° – Verschlüsse Nr.		Référence – Referenz					

70 Parcours Strecke		71		72		73		74		75		76		77		78		79	

51 Opérations douanières – Zollbehandlung		52 Bulletin d'affranchissement Frankaturrechnung		53 Avis d'encaissement N° Nachnahmebegleitschein Nr.		54 Procès-verbal N° Tatbestandsaufnahme Nr.		55 Prolongation du délai de livraison – Lieferfristverlängerung	
		oui ja <input type="checkbox"/>		renvoyé zurückgesandt		renvoyé zurückgesandt		établi par erstellt durch	
		mois – jour Monat – Tag		mois – jour Monat – Tag		mois – jour Monat – Tag		Code du – von	
								au – bis	
								lieu – Ort	

56 Déclarations du transporteur – Erklärungen des Beförderers		57 Autres transporteurs – Andere Beförderer		58 a) Transporteur contractuel – Vertraglicher Beförderer		59 Date d'arrivée – Ankunftsdatum		60 Mise à disposition Bereitgestellt		61 Quittance du destinataire Empfangsbescheinigung		62 Identification de l'envoi Sendungs-Identifikation	
		Nom, adresse – Name, Anschrift		Signature – Unterschrift		Arrivée N° – Empfangs-Nr.		mois – jour – heure Monat – Tag – Stunde		Pays – Land		Gare – Bahnhof	
		Parcours – Strecke								Entreprise Unternehmen		Exp. N° Versand Nr.	

58 b) Procédure simplifiée de transit ferroviaire Vereinfachtes Eisenbahnversandverfahren		59 Bulletin d'arrivée/Douane Empfangsschein/Zoll		60 Date, signature – Datum, Unterschrift		61 Lieu et date d'établissement – Ort und Datum der Ausstellung	
oui ja <input type="checkbox"/>		Code principal obligé Code Hauptverpflichteter		Date, signature – Datum, Unterschrift		Lieu et date d'établissement – Ort und Datum der Ausstellung	

Sections de taxation (suite) – Frachtberechnungsabschnitte (Fortsetzung)

Franco – Franko		Port dû – Überweisung	
Monnaie d'encaissement Erhebungswährung	Monnaie du tarif Tarifwährung	Monnaie du tarif Tarifwährung	Monnaie d'encaissement Erhebungswährung

Remboursement (Report du recto)
Nachnahme (Übertrag von Vorderseite) } **80**

86 Cours

90

	Report du recto – Übertrag von Vorderseite					
	70	71	72	73	79	79
D	Parcours Strecke				Gebühren	Frais
E	Parcours Strecke				Gebühren	Frais
F	Parcours Strecke				Gebühren	Frais
G	Parcours Strecke				Gebühren	Frais

	81	82	
83 Cours	84	85	86 Cours
87	88	89	90
	81	82	
83 Cours	84	85	86 Cours
87	88	89	90
	81	82	
83 Cours	84	85	86 Cours
87	88	89	90
	81	82	
83 Cours	84	85	86 Cours
87	88	89	90
	81	82	
83 Cours	84	85	86 Cours
87	88	89	90
	81	82	
83 Cours	84	85	86 Cours
87	88	89	90
91	Report des feuilles supplémentaires Übertrag von Ergänzungsblättern		92
93	Montant général – Gesamtbetrag		94

A remplir par l'entreprise de transport combiné ou le client/remettant
Durch das Unternehmen des Kombinierten Verkehrs oder den Kunden/Auflieferer auszufüllen

X Désigner par une croix ce qui convient – Zutreffendes ankreuzen
(Cases – Felder 20, 22, 23, 30, 52, 58)

Point – Punkt 6, 7, 8

30 Lettre de voiture CIM transport combiné **Lettre wagon CUV transport combiné** **Frachtbrief CIM Kombiniertes Verkehr** **Wagenbrief CUV Kombiniertes Verkehr**

1 Expéditeur (nom, adresse) – Absender (Name, Anschrift)		2		7 Déclarations de l'expéditeur Erklärungen des Absenders		8 Référence expéditeur – Absender Referenz	
Signature Unterschrift		E-Mail					
N° TVA MWSt.-Nr.		Tel.					
4 Destinaire (nom, adresse, pays) Empfänger (Name, Anschrift, Land)		5		9 Annexes – Beilagen			
		E-Mail					
		Tel.					
		Fax					
10 Lieu de livraison Ablieferungsort		11		16 Prise en charge Übernahme		17	
		12		mois – jour – heure Monat – Tag – Stunde			
Gare – Bahnhof		Pays – Land		Lieu – Ort			
13 Conditions commerciales – Kommerzielle Bedingungen		14		18 Wagon N° – Wagen Nr.		19 Parcours – Strecke	
						par – durch	
15 Informations pour le destinataire – Vermerke für den Empfänger				20 Paiement des frais Zahlung der Kosten		y compris – einschliesslich	
				<input type="checkbox"/> Franco de port Franko Fracht		jusqu'à – bis	
				<input type="checkbox"/> Incoterms			
21 N° UTI/Type UTI/Longueur UTI/Masse nette/Tare UTI/Désignation de la marchandise UTI-Nr./UTI-Typ/Länge UTI/Nettomasse/Tara UTI/Bezeichnung des Gutes		22 Transport exceptionnel Aussergewöhnliche Sendung		23 RID		24 NHM Code UTI 1	
		oui ja <input type="checkbox"/>		oui ja <input type="checkbox"/>			
						25 Masse brute UTI 1	
						Monnaie	
						26 Déclaration de valeur Wert des Gutes	
						Monnaie	
						27 Intérêt à la livraison Interesse an der Lieferung	
						Währung	
						28 Remboursement Nachnahme	
						Monnaie	
21 N° UTI/Type UTI/Longueur UTI/Masse nette/Tare UTI/Désignation de la marchandise UTI-Nr./UTI-Typ/Länge UTI/Nettomasse/Tara UTI/Bezeichnung des Gutes				99 Indications douanières Zollamtliche Vermerke		48 Vérification Überprüfung	
				RID oui ja <input type="checkbox"/>		par – durch	
UTI 1 Scellés N° – Verschlüsse Nr.		Référence – Referenz					
N° UTI/Type UTI/Longueur UTI/Masse nette/Tare UTI/Désignation de la marchandise UTI-Nr./UTI-Typ/Länge UTI/Nettomasse/Tara UTI/Bezeichnung des Gutes							
UTI 2 Scellés N° – Verschlüsse Nr.		Référence – Referenz					

70 Parcours Strecke	71	72	73	74	75	76	77	78	79 Frais Gebühren
70 Parcours Strecke	71	72	73	74	75	76	77	78	79 Frais Gebühren
70 Parcours Strecke	71	72	73	74	75	76	77	78	79 Frais Gebühren

49 Code d'affranchissement Frankaturcode		50 Itinéraires – Leitungswege	
51 Opérations douanières – Zollbehandlung			
52 Bulletin d'affranchissement Frankaturrechnung		renvoyé zurückgesandt	
		mois – jour Monat – Tag	
53 Avis d'encaissement N° Nachnahmebegleitschein Nr.		renvoyé zurückgesandt	
		mois – jour Monat – Tag	
54 Procès-verbal N° Tatbestandsaufnahme Nr.		établi par erstellt durch	
		mois – jour Monat – Tag	
55 Prolongation du délai de livraison – Lieferfristverlängerung		lieu – Ort	
Code du – von		au – bis	

56 Déclarations du transporteur – Erklärungen des Beförderers		57 Autres transporteurs – Andere Beförderer		Qualité Eigenschaft	
		Nom, adresse – Name, Anschrift		Parcours – Strecke	
58 a) Transporteur contractuel – Vertraglicher Beförderer		59 Date d'arrivée – Ankunftsdatum		60 Mise à disposition Bereitgestellt	
				mois – jour – heure Monat – Tag – Stunde	
Signature – Unterschrift		Arrivée N° – Empfangs-Nr.		61 Quittance du destinataire Empfangsbescheinigung	
b) Procédure simplifiée de transit ferroviaire Vereinfachtes Eisenbahnversandverfahren		<input type="checkbox"/>		62 Identification de l'envoi Sendungs-Identifikation	
Code principal obligé Code Hauptverpflichteter		Duplicata Doppel		Pays – Land	
				Gare – Bahnhof	
				Entreprise Unternehmen	
				Exp. N° Versand Nr.	
				29 Lieu et date d'établissement – Ort und Datum der Ausstellung	

Sections de taxation (suite) – Frachtberechnungsabschnitte (Fortsetzung)					Franco – Franko		Port dû – Überweisung						
					Monnaie d'encaissement Erhebungswährung	Monnaie du tarif Tarifwährung	Monnaie du tarif Tarifwährung	Monnaie d'encaissement Erhebungswährung					
					Remboursement (Report du recto) } 80 Nachnahme (Übertrag von Vorderseite) }								
					86 Cours								
					90								
D	70	Parcours Strecke	71	72	A	79	Frais	81	82	83 Cours	84	85	86 Cours
	75		76	77		78							
E	70	Parcours Strecke	71	72	B	79	Gebühren	81	82	83 Cours	84	85	86 Cours
	75		76	77		78							
F	70	Parcours Strecke	71	72	C	79	Frais	81	82	83 Cours	84	85	86 Cours
	75		76	77		78							
G	70	Parcours Strecke	71	72		79	Frais	81	82	83 Cours	84	85	86 Cours
	75		76	77		78							
					91 Report des feuilles supplémentaires Übertrag von Ergänzungsblättern								
					92								
					93 Montant général – Gesamtbetrag								
					94								

A remplir par l'entreprise de transport combiné ou le client/remettant
Durch das Unternehmen des Kombinierten Verkehrs oder den Kunden/Auflieferer auszufüllen

X Désigner par une croix ce qui convient – Zutreffendes ankreuzen
(Cases – Felder 20, 22, 23, 30, 52, 58)

Point – Punkt 6, 7, 8

30 Lettre de voiture CIM transport combiné **Frachtbrief CIM Kombiniertes Verkehr** **40** **41** **42** **43**
44 **45** **46** **47**

1 Expéditeur (nom, adresse) – Absender (Name, Anschrift)		2		7 Déclarations de l'expéditeur Erklärungen des Absenders		8 Référence expéditeur – Absender Referenz	
Signature Unterschrift		E-Mail					
N° TVA MWSt.-Nr.		Tel.					
4 Destinaire (nom, adresse, pays) Empfänger (Name, Anschrift, Land)		5		9 Annexes – Beilagen			
		6					
N° TVA MWSt.-Nr.		E-Mail					
		Tel.					
		Fax					

10 Lieu de livraison Ablieferungsort		11		16 Prise en charge Übernahme		17	
		12		mois – jour – heure Monat – Tag – Stunde			
Gare – Bahnhof		Pays – Land		Lieu – Ort			

13 Conditions commerciales – Kommerzielle Bedingungen		14		18 Wagon N° – Wagen Nr.		19 Parcours – Strecke		par – durch	
						Facturation transit Transitfakturation			

15 Informations pour le destinataire – Vermerke für den Empfänger		20 Paiement des frais Zahlung der Kosten		y compris – einschliesslich		jusqu'à – bis	
		<input type="checkbox"/> Franco de port Franko Fracht					
		<input type="checkbox"/> Incoterms					

21 N° UTI/Type UTI/Longueur UTI/Masse nette/Tare UTI/Désignation de la marchandise UTI-Nr./UTI-Typ/Länge UTI/Nettomasse/Tara UTI/Bezeichnung des Gutes		22 Transport exceptionnel Aussergewöhnliche Sendung		oui ja <input type="checkbox"/>		23 RID		oui ja <input type="checkbox"/>		24 NHM Code UTI 1		25 Masse brute UTI 1		26 Déclaration de valeur Wert des Gutes	
										NHM Code UTI 2		Bruttomasse UTI 2		27 Intérêt à la livraison Interesse an der Lieferung	
UTI 1		Scellés N° – Verschlüsse Nr.		Référence – Referenz										Währung	
												Total		28 Remboursement Nachnahme	
														Monnaie	

21 N° UTI/Type UTI/Longueur UTI/Masse nette/Tare UTI/Désignation de la marchandise UTI-Nr./UTI-Typ/Länge UTI/Nettomasse/Tara UTI/Bezeichnung des Gutes		22 Transport exceptionnel Aussergewöhnliche Sendung		oui ja <input type="checkbox"/>		23 RID		oui ja <input type="checkbox"/>		24 NHM Code UTI 1		25 Masse brute UTI 1		26 Déclaration de valeur Wert des Gutes	
										NHM Code UTI 2		Bruttomasse UTI 2		27 Intérêt à la livraison Interesse an der Lieferung	
UTI 2		Scellés N° – Verschlüsse Nr.		Référence – Referenz										Währung	
												Total		28 Remboursement Nachnahme	
														Monnaie	

70 Parcours Strecke		71		72		73		74		75		76		77		78		79	
																		Frais	
70 Parcours Strecke		71		72		73		74		75		76		77		78		79	
																		Gebühren	
70 Parcours Strecke		71		72		73		74		75		76		77		78		79	
																		Frais	

56 Déclarations du transporteur – Erklärungen des Beförderers		57 Autres transporteurs – Andere Beförderer		Nom, adresse – Name, Anschrift		Parcours – Strecke		Qualité Eigenschaft	

58 a) Transporteur contractuel – Vertraglicher Beförderer		59 Date d'arrivée – Ankunftsdatum		60 Mise à disposition Bereitgestellt		mois – jour – heure Monat – Tag – Stunde		62 Identification de l'envoi Sendungs- Identifikation		Pays – Land		Gare – Bahnhof	
Signature – Unterschrift		Arrivée N° – Empfangs-Nr.		61 Quittance du destinataire Empfangsbescheinigung				Entreprise Unternehmen		Exp. N° Versand Nr.			

b) Procédure simplifiée de transit ferroviaire Vereinfachtes Eisenbahnversandverfahren		oui ja <input type="checkbox"/>		29 Lieu et date d'établissement – Ort und Datum der Ausstellung	
Code principal obligé Code Hauptverpflichteter					

5

© 2012 CIT

Sections de taxation (suite) – Frachtberechnungsabschnitte (Fortsetzung)

Franco – Franko		Port dû – Überweisung	
Monnaie d'encaissement Erhebungswährung	Monnaie du tarif Tarifwährung	Monnaie du tarif Tarifwährung	Monnaie d'encaissement Erhebungswährung

Remboursement (Report du recto)
Nachnahme (Übertrag von Vorderseite) } **80**

86 Cours

90

	Report du recto – Übertrag von Vorderseite			
	70	71	72	73
D	70	71	72	73
Parcours Strecke				
	75	76	77	78
	70	71	72	73
Parcours Strecke				
	75	76	77	78
	70	71	72	73
Parcours Strecke				
	75	76	77	78
	70	71	72	73
Parcours Strecke				
	75	76	77	78

	Report du recto – Übertrag von Vorderseite	
	A	B
	79	79
Frais		
	79	79
Gebühren		
	79	79
Frais		
	79	79
Gebühren		
	79	79
Frais		
	79	79
Frais		

	81	82	
83 Cours	84	85	86 Cours
87	88	89	90
	81	82	
83 Cours	84	85	86 Cours
87	88	89	90
	81	82	
83 Cours	84	85	86 Cours
87	88	89	90
	81	82	
83 Cours	84	85	86 Cours
87	88	89	90
	81	82	
83 Cours	84	85	86 Cours
87	88	89	90
	81	82	
83 Cours	84	85	86 Cours
87	88	89	90
	81	82	
83 Cours	84	85	86 Cours
87	88	89	90
91	Report des feuilles supplémentaires Übertrag von Ergänzungsblättern		92
93	Montant général – Gesamtbetrag		94



Annexe 5 Point 4

Commentaires relatifs au contenu du relevé des wagons

- 1 L'accord client règle le contenu du relevé des wagons et les modalités d'utilisation de ce dernier. Les dispositions ci-après doivent en outre être observées :
- 2 Le relevé des wagons doit contenir au moins les indications ci-dessous, celles figurant aux lettres b) et d) devant également figurer sur la lettre de voiture (les numéros des cases de la lettre de voiture dans lesquelles se trouvent les informations à reprendre sur le relevé des wagons, sont indiqués entre parenthèses).
 - a) Désignation du document
 - Relevé des wagons
 - b) Indications relatives à la lettre de voiture correspondante
 - Identification de l'envoi (case 62)
 - Date de la prise en charge (case 16)
 - Gare de départ (case 16)
 - Gare d'arrivée (case 10)
 - Itinéraire (case 50)
 - Expéditeur (case 1)
 - Destinataire (case 4)
 - Opérations douanières (case 51)
 - c) Indications relatives aux wagons, aux UTI et aux marchandises
 - Numéro du wagon (case 18)
 - No UTI (case 21)
 - Type UTI (case 21)
 - Masse brute de l'UTI (case 25)
 - Masse nette du contenu de l'UTI (case 25 lettre de voiture CIM ; case 21 lettre de voiture CIM transport combiné)
 - Tare UTI (case 25 lettre de voiture CIM ; case 21 lettre de voiture CIM transport combiné)
 - Numéros des scellés apposés sur les UTI (case 21)
 - Numéro de référence (case 21)
 - Etat UTI (case 21)
 - Document de douane (case 9)
 - Désignation de la marchandise (case 21)
 - Code NHM (case 24)
 - Indications à apporter dans la lettre de voiture selon le RID si des marchandises dangereuses sont transportées (case 21)
 - Masse du chargement (case 25)
 - Movement Reference Number (MRN) (case 21)
 - Administrative Reference Codes (ARC) (case 21)
 - Export (case 21)
 - d) Indications relatives au(x) convoyeur(s)
 - Nom(s) et prénom(s) (case 7)

e) Etablissement du relevé des wagons

- Adresse de l'entreprise
- Lieu et date
- Signature

3 Lettre de voiture papier :

3.1 Sauf accord particulier, le relevé des wagons est établi en six exemplaires (un par feuillet de la lettre de voiture et un supplémentaire pour le cas où des wagons sont différés d'un train complet ou d'une rame de wagons).

3.2 Pour les envois qui touchent le territoire douanier de l'Union européenne ou le territoire sur lequel la procédure de transit commun est appliquée, des relevés de wagons distincts doivent être établis pour les marchandises communautaires et les marchandises non communautaires.

4 Lettre de voiture électronique

4.1 La remise au transport de trains complets et de rames de wagons avec une seule lettre de voiture est aussi possible. En lieu et place d'un relevé des wagons, les indications concernées de la lettre de voiture [Indications relatives aux convoyeurs (case 7), Annexes (case 9), No du wagon (case 18), Désignation de la marchandise et autres indications y relatives (case 21), Code NHM (case 24), Masse (case 25) et Indications douanières (case 99)] sont répétées dans le message EDI.

4.2 Pour les envois qui touchent le territoire douanier de l'Union européenne ou le territoire sur lequel la procédure de transit commun est appliquée et qui comprennent des wagons/conteneurs sous surveillance douanière et d'autres libres de toutes formalités douanières, le statut douanier de la marchandise doit être indiqué pour chaque wagon/conteneur.

4.3 Les dispositions relatives aux relevés des wagons s'appliquent par analogie aux sorties d'imprimante de la lettre de voiture électronique.

4.4 Afin de rationaliser au maximum les processus, les partenaires conviennent au préalable de la réglementation nécessaire.



Annexe 6

Point 13

Bulletin d'affranchissement

Recommandation pour le papier et la couleur

- **Papier** : autocopiant (par procédé chimique), blanc, écriture par décalque couleur noire
 - 1^{er} feuillet = CB 56 gr.
 - 2^e feuillet = CFB 53 gr.
 - 3^e feuillet = CF 57 gr.

Pour les bulletins d'affranchissement munis de papier carbone, des papiers d'une masse comprise entre 50 et 60 gm² doivent être utilisés.

- **Couleur** : Pantone Warm Red U
- **Dimension** : 211x297 mm
(talon y compris: 211x320 mm)

Cas particulier : Lorsque le bulletin d'affranchissement est établi au moyen d'une imprimante d'ordinateur, les conditions suivantes doivent être respectées :

- couleur d'impression : selon modèle ou noir,
- contenu : aucune dérogation par rapport au modèle,
- format et présentation : déroger aussi peu que possible au modèle,
- papier : adapté à l'imprimante utilisée.

En cas de besoin, le verso est imprimé sur une feuille séparée au départ. Si le verso n'est pas imprimé et que des frais surviennent en cours de route, il y a lieu d'utiliser le verso des feuillets 1 à 3 d'un bulletin d'affranchissement en tant que feuilles supplémentaires et de les joindre au bulletin d'affranchissement d'origine.

30 Bulletin d'affranchissement
Frankaturrechnung

Original

1

40	41	42	43
44	45	46	47

1 Expéditeur (nom, adresse) – Absender (Name, Anschrift)

2

3

E-Mail

Tel.

Fax

N° TVA
MWSt.-Nr.

4 Destinataire (nom, adresse, pays)
Empfänger (Name, Anschrift, Land)

E-Mail

Tel.

Fax

N° TVA
MWSt.-Nr.

8 Référence expéditeur – Absender Referenz

31 Annexes – Beilagen

10 Lieu de livraison
Ablieferungsort

11

12

16 Prise en charge
Übernahme

mois – jour – heure
Monat – Tag – Stunde

18 Wagon N° – Wagen Nr.

19 Parcours – Strecke

par – durch

Facturation transit
Transitfakturierung

Gare – Bahnhof

Pays – Land

33 Adresse postale pour le renvoi
Postadresse für Rücksendung

32 Somme déposée par l'expéditeur
Vom Absender hinterlegter Betrag

Monnaie
Währung

20 Paiement des frais
Zahlung der Kosten

y compris – einschliesslich

jusqu'à – bis

Franco de port
Franko Fracht

Incoterms

21 Désignation de la marchandise
Bezeichnung des Gutes

25 Masse

34 Cours au départ
Kurs bei Abgang

70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	
A																				
B																				
C																				
D																				

70 Parcours
Strecke

71

72

73

74

75

76

77

78

79 Frais
Gebühren

81

84

88

83 Cours

87

35 Etablissement du bulletin d'affranchissement
Erstellung der Frankaturrechnung

36 Renvoi du bulletin d'affranchissement
Rücksendung der Frankaturrechnung

37 Rentrée du bulletin d'affranchissement
Rückkunft der Frankaturrechnung

Montant total ou à reporter
Gesamtbetrag oder zu übertragen

90

62 Identification
de l'envoi
Sendungs-
Identifikation

Pays – Land

Gare – Bahnhof

Entreprise
Unternehmen

Exp. N°
Versand Nr.

E	70 Parcours Strecke					71	72	79 Frais	
	75					73	74		
F	70 Parcours Strecke					71	72	79 Gebühren	
	75					73	74		
G	70 Parcours Strecke					71	72	79 Frais	
	75					73	74		
H	70 Parcours Strecke					71	72	79 Gebühren	
	75					73	74		
						76	77	78	

	81		
	84		83 Kurs
	88		87
	81		
	84		83 Cours
	88		87
	81		
	84		83 Kurs
	88		87
	81		
	84		83 Cours
	88		87
	Report du recto Übertrag von Vorderseite		92
Montant total à comptabiliser par le transporteur Vom Beförderer zu verrechnender Totalbetrag			95
Somme déposée par l'expéditeur Vom Absender hinterlegter Betrag			96
Somme à restituer à l'expéditeur Dem Absender zu erstattender Betrag		97	
Somme à percevoir de l'expéditeur Vom Absender zu erhebender Betrag			98

30 Bulletin d'affranchissement
Frankaturrechnung

Bulletin comptable
Verrechnungsschein

2

40	41	42	43
44	45	46	47

1 Expéditeur (nom, adresse) – Absender (Name, Anschrift)

2

3

E-Mail

Tel.

Fax

N° TVA
MWSt.-Nr.

4 Destinataire (nom, adresse, pays)
Empfänger (Name, Anschrift, Land)

E-Mail

Tel.

Fax

N° TVA
MWSt.-Nr.

8 Référence expéditeur – Absender Referenz

31 Annexes – Beilagen

10 Lieu de livraison
Ablieferungsort

11

12

Gare – Bahnhof

Pays – Land

16 Prise en charge
Übernahme

mois – jour – heure
Monat – Tag – Stunde

32 Somme déposée par l'expéditeur
Vom Absender hinterlegter Betrag

Monnaie
Währung

18 Wagon N° – Wagen Nr.

19 Parcours – Strecke

par – durch

Facturation transit
Transitfakturation

33 Adresse postale pour le renvoi
Postadresse für Rücksendung

20 Paiement des frais
Zahlung der Kosten

y compris – einschliesslich

jusqu'à – bis

Franco de port
Franko Fracht

Incoterms

21 Désignation de la marchandise
Bezeichnung des Gutes

25 Masse

34 Cours au départ
Kurs bei Abgang

A	70	71	72	79
	73	74		
B	75	76	77	79
	78			
C	70	71	72	79
	73	74		
D	75	76	77	79
	78			

81	83
84	
88	87
81	83
84	
88	87
81	83
84	
88	87
81	83
84	
88	87

35 Etablissement du bulletin d'affranchissement
Erstellung der Frankaturrechnung

36 Renvoi du bulletin d'affranchissement
Rücksendung der Frankaturrechnung

37 Rentrée du bulletin d'affranchissement
Rückkunft der Frankaturrechnung

Montant total ou à reporter
Gesamtbetrag oder zu übertragen

90

62 Identification de l'envoi
Sendungs-Identifikation

Pays – Land

Gare – Bahnhof

Entreprise
Unternehmen

Exp. N°
Versand Nr.

E	70	Parcours Strecke			71	72	79		
	75				73	74	Frais		
F	70	Parcours Strecke			71	72	79		
	75				73	74	Gebühren		
G	70	Parcours Strecke			71	72	79		
	75				73	74	Frais		
H	70	Parcours Strecke			71	72	79		
	75				73	74	Gebühren		

	81		
	84		83 Kurs
	88		87
	81		
	84		83 Cours
	88		87
	81		
	84		83 Kurs
	88		87
	81		
	84		83 Cours
	88		87
	Report du recto Übertrag von Vorderseite		92
Montant total à comptabiliser par le transporteur Vom Beförderer zu verrechnender Totalbetrag			95
Somme déposée par l'expéditeur Vom Absender hinterlegter Betrag			96
Somme à restituer à l'expéditeur Dem Absender zu erstattender Betrag		97	
Somme à percevoir de l'expéditeur Vom Absender zu erhebender Betrag			98

30 Bulletin d'affranchissement
Frankaturrechnung

Bulletin de contrôle
Kontrollschein

3

40	41	42	43
44	45	46	47

1 Expéditeur (nom, adresse) – Absender (Name, Anschrift)

2

3

E-Mail

Tel.

Fax

N° TVA
MWSt.-Nr.

4 Destinataire (nom, adresse, pays)
Empfänger (Name, Anschrift, Land)

E-Mail

Tel.

Fax

N° TVA
MWSt.-Nr.

8 Référence expéditeur – Absender Referenz

31 Annexes – Beilagen

10 Lieu de livraison
Ablieferungsort

11

12

Gare – Bahnhof

Pays – Land

16 Prise en charge
Übernahme

mois – jour – heure
Monat – Tag – Stunde

32 Somme déposée par l'expéditeur
Vom Absender hinterlegter Betrag

Monnaie
Währung

18 Wagon N° – Wagen Nr.

19 Parcours – Strecke

par – durch

Facturation transit
Transitfakturation

33 Adresse postale pour le renvoi
Postadresse für Rücksendung

20 Paiement des frais
Zahlung der Kosten

y compris – einschliesslich

jusqu'à – bis

Franco de port
Franko Fracht

Incoterms

21 Désignation de la marchandise
Bezeichnung des Gutes

25 Masse

34 Cours au départ
Kurs bei Abgang

A	70	71	72	79
	73	74		
B	75	76	77	79
	78			
C	70	71	72	79
	73	74		
D	75	76	77	79
	78			

81	83
84	
88	87
81	83
84	
88	87
81	83
84	
88	87
81	83
84	
88	87

35 Etablissement du bulletin d'affranchissement
Erstellung der Frankaturrechnung

36 Renvoi du bulletin d'affranchissement
Rücksendung der Frankaturrechnung

37 Rentrée du bulletin d'affranchissement
Rückkunft der Frankaturrechnung

Montant total ou à reporter
Gesamtbetrag oder zu übertragen

90

62 Identification de l'envoi
Sendungs-Identifikation

Pays – Land

Gare – Bahnhof

Entreprise
Unternehmen

Exp. N°
Versand Nr.

E	70	Parcours Strecke	71	72	79	Frais		
	75		73	74				
F	70	Parcours Strecke	71	72	79	Gebühren		
	75		73	74				
G	70	Parcours Strecke	71	72	79	Frais		
	75		73	74				
H	70	Parcours Strecke	71	72	79	Gebühren		
	75		73	74				

	81		
	84		83 Cours
	88		87
	81		
	84		83 Cours
	88		87
	81		
	84		83 Cours
	88		87
	81		
	84		83 Cours
	88		87
			92
	Report du recto Übertrag von Vorderseite		
Montant total à comptabiliser par le transporteur Vom Beförderer zu verrechnender Totalbetrag			95
Somme déposée par l'expéditeur Vom Absender hinterlegter Betrag			96
Somme à restituer à l'expéditeur Dem Absender zu erstattender Betrag	97		
Somme à percevoir de l'expéditeur Vom Absender zu erhebender Betrag			98



Annexe 7

Point 14 a)

Ordres ultérieurs

1 Généralités

L'expéditeur et le destinataire peuvent modifier le contrat de transport par des ordres ultérieurs conformément aux articles 18 et 19 CIM.

2 Procédure

Les ordres ultérieurs sont transmis sous forme écrite adéquate. Dans le but d'accélérer la transmission des informations, il y a lieu de privilégier l'utilisation de moyens électroniques comme Internet ou le courrier électronique. A cette fin, un formulaire permettant le remplissage, l'impression et la transmission électroniques des ordres ultérieurs est téléchargeable sur www.cit-rail.org. Le contenu des ordres doit correspondre au modèle ci-après. S'agissant de la présentation du document, il est recommandé de s'en tenir à celle dudit modèle. Lorsque l'ordre est donné au moyen d'un document qui n'est pas préimprimé, indiquer la modification demandée en code et en toutes lettres. La signature peut être remplacée par un timbre, une indication de la machine comptable ou tout autre mode approprié.

Parallèlement, remettre au transporteur le duplicata de la lettre de voiture sur lequel les modifications doivent être portées.

3 Particularités

Veiller en particulier aux dispositions ci-après :

- les ordres ultérieurs ne doivent pas avoir pour effet de diviser l'envoi ;
- en cas de modification du contrat de transport ayant pour effet de faire terminer à l'intérieur d'un territoire douanier (p.ex. Union européenne) un transport qui devait se terminer à l'extérieur de ce territoire douanier ou vice versa, demander l'accord du bureau de douane compétent ;
- les ordres ultérieurs de l'expéditeur ne sont admis que dans la mesure où l'expéditeur a apporté dans la case 7 de la lettre de voiture la mention « Destinataire non autorisé à disposer de la marchandise » ; d'autres mentions en lettre de voiture peuvent être convenues spécialement, en particulier dans l'accord client ;
- si le destinataire a prescrit de livrer la marchandise à un tiers, celui-ci n'est pas autorisé à modifier le contrat de transport.

Ordre ultérieur – Nachträgliche Verfügung

CIT 7

Expéditeur (nom, adresse) – Absender (Name, Adresse)	Identification de l'envoi – Sendungs-Identifikation <input type="checkbox"/> Lettre de voiture CIM Frachtbrief CIM <input type="checkbox"/> Lettre wagon CUV Wagenbrief CUV Pays – Land Gare – Bahnhof Exp. N° Versand Nr.														
Destinataire (nom, adresse, pays) – Empfänger (Name, Adresse, Land)	Prise en charge, lieu, date – Übernahme, Ort, Datum mois – jour – heure Monat – Tag – Stunde														
Lieu de livraison – Ablieferungsort	Wagon N°/N° de l'UTI – Wagen Nr. /Nr. der UTI														
Gare – Bahnhof	Pays – Land														
Adresse postale du transporteur – Postadresse des Beförderers	Adresse du transporteur chargé de l'exécution des ordres Anschritt des mit der Ausführung der Verfügung beauftragten Beförderers														
Ordre – Verfügung – Mettre une <input checked="" type="checkbox"/> dans la case en regard de la modification demandée – Joindre le duplicata de la lettre de voiture – Verlangte Änderung mit einem <input checked="" type="checkbox"/> im entsprechenden Feld angeben – Frachtbriefdoppel beilegen <table border="1"> <thead> <tr> <th>Code</th> <th>Modification – Änderung</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><input type="checkbox"/> 1</td> <td>Arrêt en cours de route en attendant des ordres ultérieurs Anhalten unterwegs in Erwartung weiterer Verfügungen</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> 2</td> <td>Ajournement de la livraison en attendant des ordres ultérieurs Aussetzen der Ablieferung in Erwartung weiterer Verfügungen</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> 3</td> <td>Livraison au lieu de destination à... (nom, adresse, adresse e-mail ou numéro de téléphone ou de télécopieur) Ablieferung am Bestimmungsort an... (Name, Adresse, E-Mail-Adresse oder Telefon- oder Telefaxnummer)</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> 4</td> <td>Expédition à... (lieu de livraison) à... (nom, adresse, pays, adresse e-mail ou numéro de téléphone ou de télécopieur) via... (itinéraire) Abfertigung nach... (Ablieferungsort) an... (Name, Adresse, Land, E-Mail-Adresse oder Telefon- oder Telefaxnummer) via... (Leitungsweg)</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> 5¹</td> <td>Accomplissement des formalités exigées par les douanes ou par d'autres autorités administratives Erfüllung der Zoll- und anderen verwaltungsbehördlichen Vorschriften <input type="checkbox"/> en ma présence – in meiner Anwesenheit <input type="checkbox"/> en présence de mon mandataire – in Anwesenheit meines Beauftragten <input type="checkbox"/> par mes soins – durch mich selbst <input type="checkbox"/> par mon mandataire² – durch meinen Beauftragten² <input type="checkbox"/> avec paiement des droits de douane et autres frais³ mit Zahlung des Zolls und anderer Kosten³ </td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> 6</td> <td>Autre modification Andere Änderung</td> </tr> </tbody> </table>	Code	Modification – Änderung	<input type="checkbox"/> 1	Arrêt en cours de route en attendant des ordres ultérieurs Anhalten unterwegs in Erwartung weiterer Verfügungen	<input type="checkbox"/> 2	Ajournement de la livraison en attendant des ordres ultérieurs Aussetzen der Ablieferung in Erwartung weiterer Verfügungen	<input type="checkbox"/> 3	Livraison au lieu de destination à... (nom, adresse, adresse e-mail ou numéro de téléphone ou de télécopieur) Ablieferung am Bestimmungsort an... (Name, Adresse, E-Mail-Adresse oder Telefon- oder Telefaxnummer)	<input type="checkbox"/> 4	Expédition à... (lieu de livraison) à... (nom, adresse, pays, adresse e-mail ou numéro de téléphone ou de télécopieur) via... (itinéraire) Abfertigung nach... (Ablieferungsort) an... (Name, Adresse, Land, E-Mail-Adresse oder Telefon- oder Telefaxnummer) via... (Leitungsweg)	<input type="checkbox"/> 5 ¹	Accomplissement des formalités exigées par les douanes ou par d'autres autorités administratives Erfüllung der Zoll- und anderen verwaltungsbehördlichen Vorschriften <input type="checkbox"/> en ma présence – in meiner Anwesenheit <input type="checkbox"/> en présence de mon mandataire – in Anwesenheit meines Beauftragten <input type="checkbox"/> par mes soins – durch mich selbst <input type="checkbox"/> par mon mandataire ² – durch meinen Beauftragten ² <input type="checkbox"/> avec paiement des droits de douane et autres frais ³ mit Zahlung des Zolls und anderer Kosten ³	<input type="checkbox"/> 6	Autre modification Andere Änderung	Nous vous prions d'exécuter les présents ordres ultérieurs dans les conditions prévues à l'article 19 §§ 3 à 5 CIM. Wir bitten Sie, vorliegende nachträgliche Verfügung gemäss den in Artikel 19 §§ 3 bis 5 CIM auszuführen. <input type="checkbox"/> Accord donné par le bureau de douane de départ Genehmigung durch Abgangszollstelle erteilt <input type="checkbox"/> Information du bureau de douane de départ non nécessaire Unterrichtung der Abgangszollstelle nicht erforderlich Remarques – Bemerkungen:
Code	Modification – Änderung														
<input type="checkbox"/> 1	Arrêt en cours de route en attendant des ordres ultérieurs Anhalten unterwegs in Erwartung weiterer Verfügungen														
<input type="checkbox"/> 2	Ajournement de la livraison en attendant des ordres ultérieurs Aussetzen der Ablieferung in Erwartung weiterer Verfügungen														
<input type="checkbox"/> 3	Livraison au lieu de destination à... (nom, adresse, adresse e-mail ou numéro de téléphone ou de télécopieur) Ablieferung am Bestimmungsort an... (Name, Adresse, E-Mail-Adresse oder Telefon- oder Telefaxnummer)														
<input type="checkbox"/> 4	Expédition à... (lieu de livraison) à... (nom, adresse, pays, adresse e-mail ou numéro de téléphone ou de télécopieur) via... (itinéraire) Abfertigung nach... (Ablieferungsort) an... (Name, Adresse, Land, E-Mail-Adresse oder Telefon- oder Telefaxnummer) via... (Leitungsweg)														
<input type="checkbox"/> 5 ¹	Accomplissement des formalités exigées par les douanes ou par d'autres autorités administratives Erfüllung der Zoll- und anderen verwaltungsbehördlichen Vorschriften <input type="checkbox"/> en ma présence – in meiner Anwesenheit <input type="checkbox"/> en présence de mon mandataire – in Anwesenheit meines Beauftragten <input type="checkbox"/> par mes soins – durch mich selbst <input type="checkbox"/> par mon mandataire ² – durch meinen Beauftragten ² <input type="checkbox"/> avec paiement des droits de douane et autres frais ³ mit Zahlung des Zolls und anderer Kosten ³														
<input type="checkbox"/> 6	Autre modification Andere Änderung														
Indications complémentaires relatives aux codes 3 – 6 Ergänzende Angaben zu Codes 3 – 6															
Lieu, date Ort, Datum	Lieu, date Ort, Datum														
Signature de l'expéditeur/du destinataire Unterschrift des Absenders/Empfängers	Signature du transporteur Unterschrift des Beförderers														

¹Seul le destinataire est autorisé à donner de tels ordres – Nur der Empfänger ist ermächtigt, solche Verfügungen zu erteilen

²Cet ordre ne peut être donné que lorsque le destinataire y est autorisé en vertu de l'article 15 § 4 b) CIM – Diese Verfügung kann nur erteilt werden, wenn der Empfänger gemäss Artikel 15 § 4 b) CIM dazu ermächtigt ist

³Cet ordre ne peut être donné que lorsque le destinataire y est autorisé en vertu de l'article 15 § 4 c) CIM – Diese Verfügung kann nur erteilt werden, wenn der Empfänger gemäss Artikel 15 § 4 c) CIM dazu ermächtigt ist



Annexe 8

Point 14 b)

Avis d'empêchement au transport – Instructions de l'ayant droit

1 Généralités

En cas d'empêchement au transport au sens de l'article 20 CIM, le transporteur prend d'office les mesures visant à lever l'empêchement ou demande des instructions à l'ayant droit.

2 Procédure

2.1 Demande d'instructions

Le transporteur demande des instructions sous forme écrite adéquate à l'ayant droit (il s'agit du destinataire, sauf si l'expéditeur a porté dans la case 7 de la lettre de voiture la mention « Destinataire non autorisé à disposer de la marchandise », auquel cas il s'agit alors de l'expéditeur, ou une autre mention convenue dans l'accord client par exemple). Voir modèle ci-après. Dans le but d'accélérer la transmission des informations, il y a lieu de privilégier l'utilisation de moyens électroniques comme Internet ou le courrier électronique. A cette fin, un formulaire permettant le remplissage, l'impression et la transmission électroniques de la demande d'instructions est téléchargeable sur www.cit-rail.org. S'agissant de la présentation du document, il est recommandé de s'en tenir à celle dudit modèle. La signature peut être remplacée par un timbre, une indication de la machine comptable ou tout autre mode approprié.

2.2 Transmission des instructions

L'ayant droit remet ses instructions au transporteur sous forme écrite adéquate. Leur contenu doit correspondre au modèle ci-après. Dans le but d'accélérer la transmission des informations, il y a lieu de privilégier l'utilisation de moyens électroniques comme Internet ou le courrier électronique. A cette fin, un formulaire permettant le remplissage, l'impression et la transmission électroniques des instructions est téléchargeable sur www.cit-rail.org. S'agissant de la présentation du document, il est recommandé de s'en tenir à celle du modèle. Lorsque l'instruction est donnée au moyen d'un document qui n'est pas préimprimé, indiquer l'instruction en code et en toutes lettres. La signature peut être remplacée par un timbre, une indication de la machine comptable ou tout autre mode approprié.

Lorsque l'ayant droit demande une modification du destinataire ou du lieu de livraison, remettre simultanément au transporteur le duplicata de la lettre de voiture sur lequel les modifications doivent être portées.

En cas de modification du contrat de transport ayant pour effet de faire terminer à l'intérieur d'un territoire douanier (p.ex. Union européenne) un transport qui devait se terminer à l'extérieur de ce territoire douanier ou vice versa, demander l'accord du bureau de douane compétent.

Empêchement au transport – Beförderungshindernis

CIT 8

Expéditeur (nom, adresse) – Absender (Name, Adresse)	Identification de l'envoi – Sendungs-Identifikation <input type="checkbox"/> Lettre de voiture CIM Frachtbrief CIM <input type="checkbox"/> Lettre wagon CUV Wagenbrief CUV Pays – Land Gare – Bahnhof Exp. N° Versand Nr.
Destinataire (nom, adresse, pays) – Empfänger (Name, Adresse, Land)	Prise en charge, lieu, date – Übernahme, Ort, Datum mois – jour – heure Monat – Tag – Stunde
Lieu de livraison – Ablieferungsort	Wagon N°/N° de l'UTI – Wagen Nr. /Nr. der UTI
Gare – Bahnhof Pays – Land Adresse postale du transporteur – Postadresse des Beförderers	Adresse du transporteur chargé de l'exécution des instructions Anschrift des mit der Ausführung der Anweisung beauftragten Beförderers

Empêchement au transport – Beförderungshindernis

- A** L'envoi susmentionné a dû être arrêté à
Die vorstehende Sendung musste angehalten werden in
par suite de
wegen
- B** L'envoi ne peut pas être acheminé par un autre itinéraire
Es steht kein anderer Leitungsweg zur Verfügung
- C** L'envoi peut être acheminé contre paiement des frais supplémentaires via
Weiterbeförderung ist gegen Zahlung der Mehrfracht möglich über

Vous êtes prié de faire connaître vos instructions sans retard et d'y joindre le duplicata de la lettre de voiture si vous demandez une modification du destinataire ou du lieu de livraison. L'envoi sera acheminé sur son lieu de livraison, sans attendre vos instructions, si l'empêchement au transport vient à cesser avant l'arrivée de ces instructions. S'agissant des frais, voir art. 22 § 1 CIM. Pour les envois en souffrance, voir art. 22 § 2 – 6 CIM.

Sie werden gebeten, ihre Anweisungen unverzüglich zu erteilen. Falls Sie den Empfänger oder den Ablieferungsort ändern, sind die Anweisungen zusammen mit dem Frachtbriefdoppel einzureichen. Fällt das Beförderungshindernis vor Eintreffen Ihrer Anweisung weg, so wird die Sendung ohne Abwarten der Anweisungen zum Ablieferungsort weiterbefördert. Was die Kosten anbelangt, siehe Art. 22 § 1 CIM. Für Sendungen die nicht weiter befördert werden können, siehe Art. 22 § 2 – 6 CIM.

Instructions – Anweisungen

Mettez une dans la case code en regard de l'instruction demandée – Verlangte Änderung mit einem im entsprechenden Feld angeben

Code	Instructions – Anweisungen
<input type="checkbox"/> 1	Renvoi à l'expéditeur au lieu d'expédition Rücksendung an den Absender an den Versandort
<input type="checkbox"/> 2	A acheminer sur le lieu de livraison, dès que l'empêchement au transport aura cessé Nach Wegfall des Beförderungshindernisses an den Bestimmungsbahnhof weiterleiten
<input type="checkbox"/> 3	A vendre Zu verkaufen
<input type="checkbox"/> 4	A livrer à... (lieu de livraison) à... (nom, adresse, pays, adresse e-mail ou numéro de téléphone ou de télécopieur) via... (itinéraire) Weiterleiten nach... (Ablieferungsort) an... (Name, Adresse, Land, E-Mail-Adresse oder Telefon- oder Telefaxnummer) via... (Leitungsweg)
<input type="checkbox"/> 5	A traiter comme suit (autres instructions):... Wie folgt zu behandeln (Andere Anweisungen):...

Indications complémentaires relatives aux codes 1 à 5
Ergänzende Angaben zu Codes 1 bis 5

Traitement des instructions – Behandlung der Anweisungen

- Les modifications ont été reproduites sur le duplicata de la lettre de voiture, qui a été présenté par l'ayant droit
Änderungen wurden auf dem Frachtbriefdoppel vermerkt, das vom Verfügungsberechtigten vorgelegt wurde
- Accord donné par le bureau de douane de départ
Genehmigung durch Abgangszollstelle erteilt
- Information du bureau de douane de départ non nécessaire
Unterrichtung der Abgangszollstelle nicht erforderlich

Lieu, date Ort, Datum	Signature de l'expéditeur/du destinataire Unterschrift des Absenders/Empfängers
	Lieu, date Ort, Datum
	Signature du transporteur Unterschrift des Beförderers



Annexe 9

Point 14 c)

Avis d'empêchement à la livraison – Instructions de l'expéditeur

1 Généralités

En cas d'empêchement à la livraison au sens de l'article 21 CIM, le transporteur demande des instructions à l'expéditeur, sauf si une inscription sur la lettre de voiture de l'expéditeur demande que la marchandise lui soit renvoyée d'office.

Lorsque l'empêchement à la livraison intervient après que le destinataire a modifié le contrat de transport, le transporteur doit aviser ce dernier.

2 Procédure

2.1 Demande d'instructions

Le transporteur demande des instructions à l'expéditeur, le cas échéant au destinataire, sous forme écrite adéquate. Voir modèle ci-après. Dans le but d'accélérer la transmission des informations, il y a lieu de privilégier l'utilisation de moyens électroniques comme Internet ou le courrier électronique. A cette fin, un formulaire permettant le remplissage, l'impression et la transmission électroniques de la demande d'instructions est téléchargeable sur www.cit-rail.org. S'agissant de la présentation du document, il est recommandé de s'en tenir à celle dudit modèle. La signature peut être remplacée par un timbre, une indication de la machine comptable ou tout autre mode approprié.

2.2 Transmission des instructions

L'expéditeur remet ses instructions au transporteur sous forme écrite adéquate. Leur contenu doit correspondre au modèle ci-après. Dans le but d'accélérer la transmission des informations, il y a lieu de privilégier l'utilisation de moyens électroniques comme Internet ou le courrier électronique. A cette fin, un formulaire permettant le remplissage, l'impression et la transmission électroniques des instructions est téléchargeable sur www.cit-rail.org. S'agissant de la présentation du document, il est recommandé de s'en tenir à celle du modèle. Lorsque l'instruction est donnée au moyen d'un document qui n'est pas préimprimé, indiquer l'instruction en code et en toutes lettres. La signature peut être remplacée par un timbre, une indication de la machine comptable ou tout autre mode approprié.

Remettre simultanément au transporteur le duplicata de la lettre de voiture sur lequel les modifications doivent être portées. En cas de refus de la marchandise par le destinataire, l'expéditeur a le droit de donner ses instructions même s'il ne peut pas produire le duplicata de la lettre de voiture respectivement remettre la sortie d'imprimante.

En cas de modification du contrat de transport ayant pour effet de faire terminer à l'intérieur d'un territoire douanier (p.ex. Union européenne) un transport qui devait se terminer à l'extérieur de ce territoire douanier ou vice versa, demander l'accord du bureau de douane compétent.

Empêchement à la livraison – Ablieferungshindernis

CIT 9

Expéditeur (nom, adresse) – Absender (Name, Adresse)	Identification de l'envoi – Sendungs-Identifikation <input type="checkbox"/> Lettre de voiture CIM Frachtbrief CIM <input type="checkbox"/> Lettre wagon CUV Wagenbrief CUV Pays – Land Gare – Bahnhof Exp. N° Versand Nr. Entreprise Unternehmen
Destinataire (nom, adresse, pays) – Empfänger (Name, Adresse, Land)	Prise en charge, lieu, date – Übernahme, Ort, Datum mois – jour – heure Monat – Tag – Stunde
Lieu de livraison – Ablieferungsort	Wagon N°/N° de l'UTI – Wagen Nr. /Nr. der UTI
Gare – Bahnhof Pays – Land	Adresse postale du transporteur – Postadresse des Beförderers

Empêchement à la livraison – Ablieferungshindernis

L'envoi susmentionné n'a pas pu être livré pour les raisons suivantes: – Die vorstehende Sendung konnte aus folgenden Gründen nicht abgeliefert werden:

- | | |
|--|---|
| <p>A Le destinataire refuse l'envoi – Der Empfänger verweigert die Annahme wegen</p> <input type="checkbox"/> pour ne pas l'avoir commandé – Nichtbestellung
<input type="checkbox"/> par suite d'avarie – Beschädigung
<input type="checkbox"/> par suite de détérioration spontanée – Verderb
<input type="checkbox"/> par suite d'arrivée tardive – verspäteter Ankunft | <p>C Le destinataire ne se présente pas, malgré l'avis qui lui a été adressé.
Der Empfänger findet sich trotz Benachrichtigung nicht ein</p> <p>D Le destinataire ne peut pas être atteint
Der Empfänger ist nicht zu ermitteln</p> <p>E Autres motifs:...
Andere Gründe:...</p> |
| <p>B Le destinataire refuse le paiement – Der Empfänger verweigert die Zahlung</p> <input type="checkbox"/> du prix du transport – der Fracht
<input type="checkbox"/> des droits de douane – der Zölle
<input type="checkbox"/> du remboursement – der Nachnahme | |

Vous êtes prié de faire connaître vos instructions, sans retard, et d'y joindre le duplicata de la lettre de voiture, sauf si le destinataire a refusé l'envoi. L'envoi sera livré au destinataire si l'empêchement à la livraison vient à cesser avant l'arrivée de vos instructions. S'agissant des frais, voir art. 22 § 1 CIM. Pour les envois en souffrance, voir art. 22 §§ 2 – 6 CIM.

Sie werden gebeten, Ihre Anweisungen unverzüglich zu erteilen und diese zusammen mit dem Frachtbriefdoppel einzureichen, ausser wenn der Empfänger die Sendung zurückgewiesen hat. Fällt das Ablieferungshindernis vor Eintreffen Ihrer Anweisung weg, so wird die Sendung ohne Abwarten der Anweisungen an den Empfänger abgeliefert. Was die Kosten anbelangt, siehe Art. 22 § 1 CIM. Für Sendungen, die nicht weiter befördert werden können, siehe Art. 22 §§ 2 – 6 CIM.

Instructions – Anweisungen

Mettez une dans la case code en regard de l'instruction demandée – Verlangte Änderung mit einem im entsprechenden Feld angeben

Code	Instructions – Anweisungen
<input type="checkbox"/> 1	Présenter à nouveau l'envoi au destinataire; en cas de nouvel empêchement, l'envoi est à traiter selon chiffre... Sendung dem Empfänger noch einmal zustellen; bei erneutem Hindernis ist die Sendung gemäss Ziffer... zu behandeln
<input type="checkbox"/> 2	Renvoi à l'expéditeur au lieu d'expédition Rücksendung an den Absender an den Versandort
<input type="checkbox"/> 3	A vendre Zu verkaufen
<input type="checkbox"/> 4	A livrer à... (lieu de livraison) à... (nom, adresse, pays, adresse e-mail ou numéro de téléphone ou de télécopieur) via... (itinéraire) Weiterleiten nach... (Ablieferungsort) an... (Name, Adresse, Land, E-Mail-Adresse oder Telefon- oder Telefaxnummer) via... (Leitungsweg)
<input type="checkbox"/> 5	A traiter comme suit (autres instructions):... Wie folgt zu behandeln (andere Anweisungen):...

Indications complémentaires relatives aux codes 1 à 5

Ergänzende Angaben zu Codes 1 bis 5

Traitement des instructions – Behandlung der Anweisungen

- Les modifications ont été reproduites sur le duplicata de la lettre de voiture, qui a été présenté par l'ayant droit
Änderungen wurden auf dem Frachtbriefdoppel vermerkt, das vom Verfügungsberechtigten vorgelegt wurde
- Accord donné par le bureau de douane de départ
Genehmigung durch Abgangszollstelle erteilt
- Information du bureau de douane de départ non nécessaire
Unterrichtung der Abgangszollstelle nicht erforderlich

Lieu, date Ort, Datum	Signature de l'expéditeur/du destinataire Unterschrift des Absenders/Empfängers	Lieu, date Ort, Datum	Signature du transporteur Unterschrift des Beförderers
--------------------------	--	--------------------------	---

